



Comité projet

du projet agrivoltaïque de Quettreville-sur-Sienne

08 Juillet 2026



01 Le Comité Projet

02 Présentation du projet

03 Enjeux

04 Plans chiffres clés et retombées
locales

05 Annexes



01

LE COMITÉ PROJET

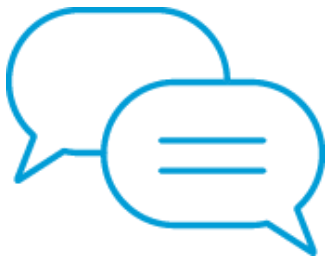


Comité de projet et loi APER

Le **décret du 24 décembre 2023 relatif à l'article 16 de la loi APER** impose, à partir du 24 juin 2024, « une concertation préalable des parties prenantes (...) sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables »

Tout projet d'une puissance supérieure à 2,5 MWc, en dehors des ZAER, doit faire l'objet d'un Comité de Projet avant le dépôt du permis de construire.

Les membres conviés au comité de projet sont :



- Le **porteur de projet**,
- Un représentant de la **commune d'implantation**,
- Un représentant de **l'EPCI** de la commune d'implantation,
- Un représentant de **chaque commune limitrophe** de la commune d'implantation,
- La **préfecture**,
- Les **propriétaires et exploitants**.

Membres de droit
(invitation obligatoire)

Membres invités
(invitation facultative)

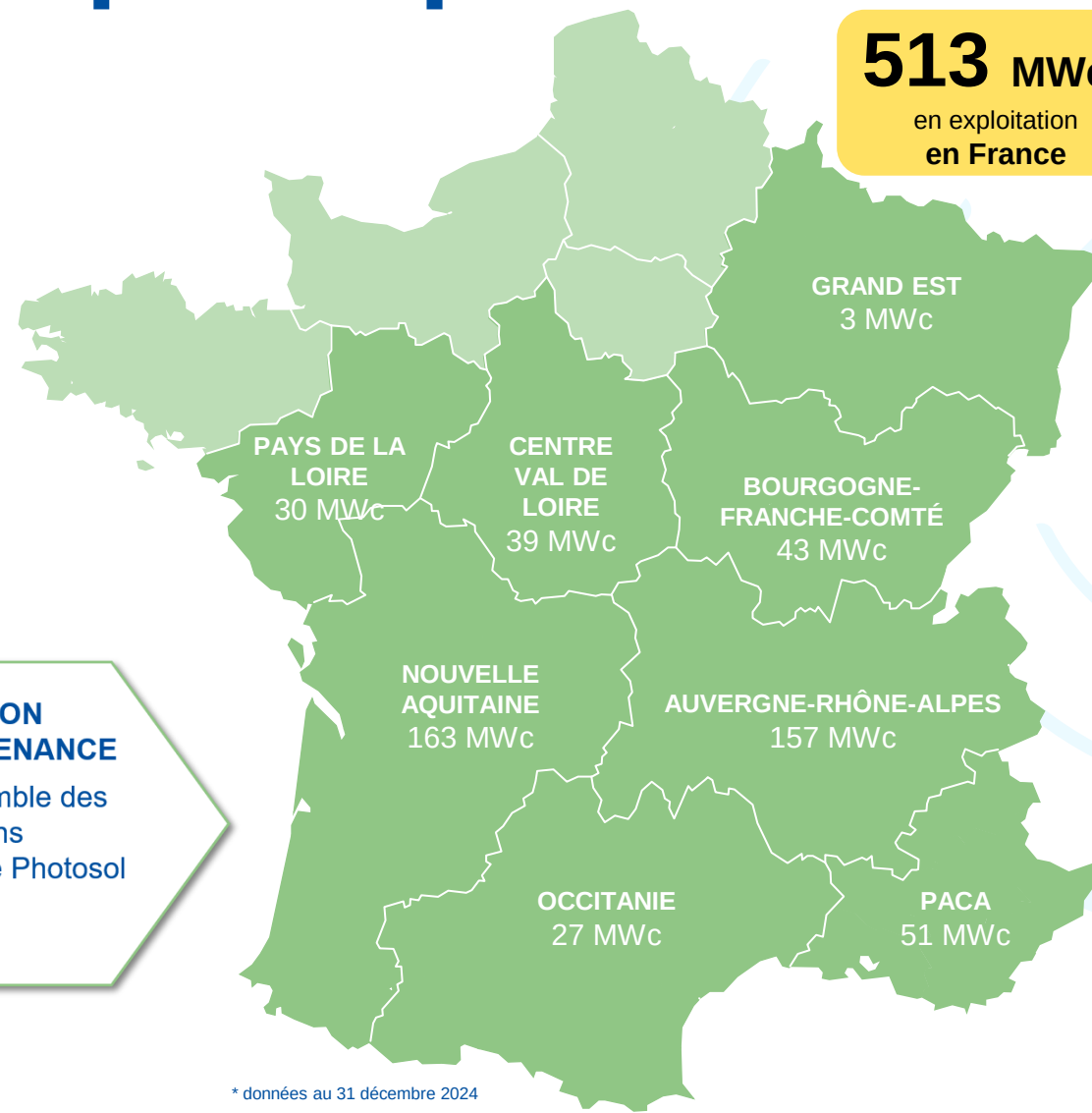


L'objectif du comité de projet est d'échanger et répondre aux questions sur le projet

Photosol : une maîtrise de tous les métiers du photovoltaïque depuis 2008



513 MWc
en exploitation
en France



DÉVELOPPEMENT

Obtention de toutes les autorisations permettant la construction des centrales

FINANCEMENT

Négociation de crédits bancaires et levées de fonds auprès d'investisseurs particuliers et institutionnels

INGENIERIE & CONSTRUCTION

Ingénierie, design et négociation auprès de fournisseurs et réalisation de la construction

OPÉRATION & MAINTENANCE

de l'ensemble des installations du groupe Photosol



Calendrier du projet



02

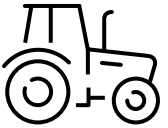
PRÉSENTATION DU PROJET



Le projet agricole – Denis Calipel

Contexte de l'exploitation agricole : Coordonnées GPS : (48.986942, -1.446534)

- SAU : 105 ha (dont 30 ha en herbe et 75 ha en culture) exploitation familiale
- Atelier bovin : 40 bovins allaitants (Montbéliarde) abattage à Quimperlé et contrat annuel avec Charal
- Elevage en bâtiment du 1^{er} décembre au 15 mars
- Augustin son fils, prévoit de s'installer avec lui sur l'exploitation.
- Pâturage et fauche sur les parcelles du projet



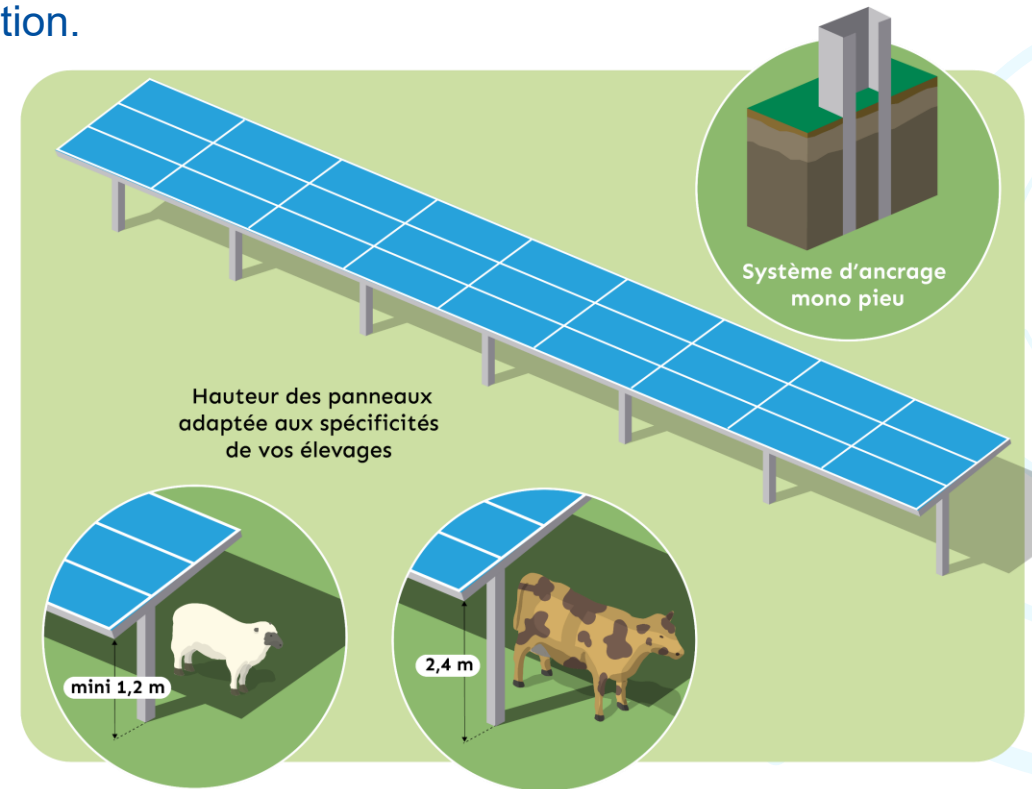
Objectifs du projet agrivoltaïque bovin :

- Amélioration du bien-être animal
- Amélioration du confort de travail
- Soutien aux investissements :
 - Installation de clôtures électriques
 - Matériel agricole (abreuvoirs)
 - Réensemencement des parcelles



En cours :

- étude de sol (Valterra)
- étude technico-économique (Ter Qualitechs)
- étude préalable agricole (Ter Qualitechs)
- étude de simulation de la pousse de l'herbe (Ter Qualitechs)



Présentation générale du projet



Localisation : **au nord de la commune de Quettreville-sur-Sienne** (commune déléguée de Contrières)



Surface d'étude : **61 ha**



Nature : **Terrain agricole** (céréales)



Puissance estimée du projet : **15 MWc**

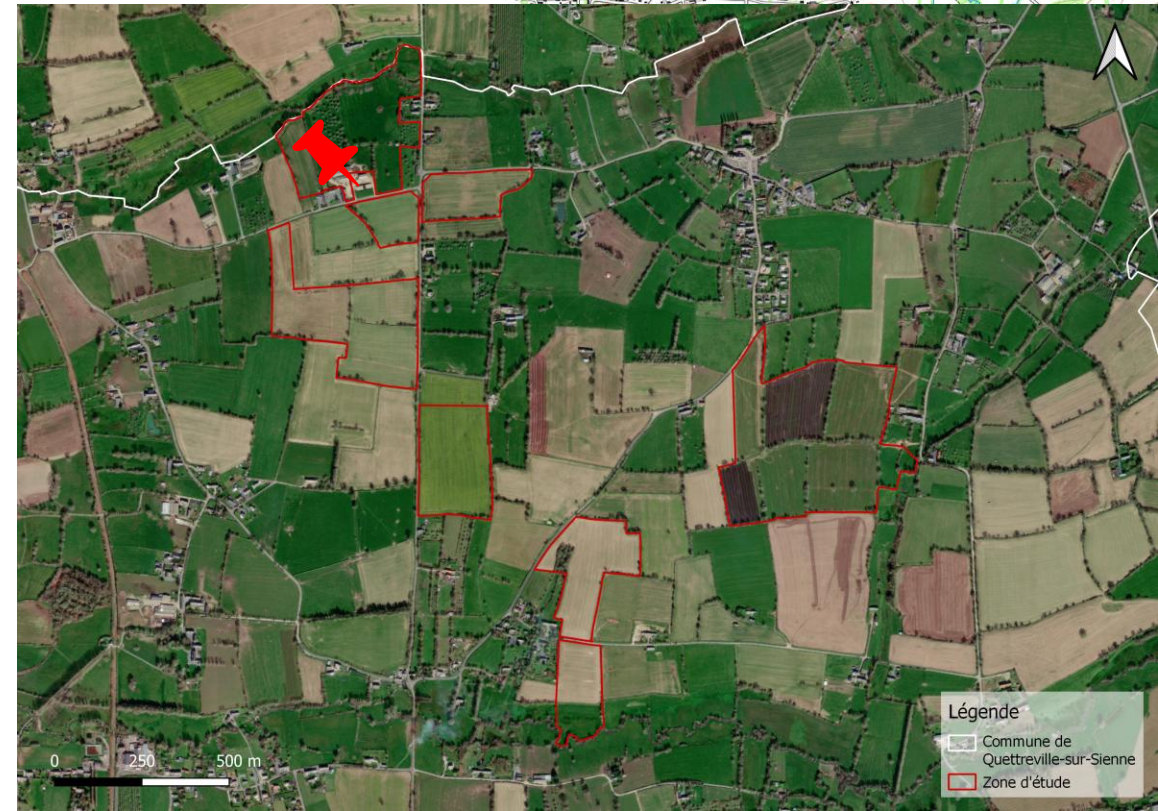
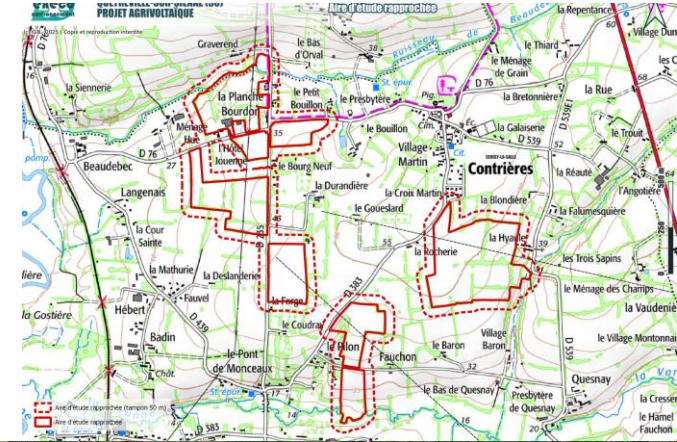


Avancement du projet :

- ✓ **Etat initial de l'environnement reçu**
- ✓ **Dépôt du PC : fin T3 2026**



Siège et bâtiments d'exploitation



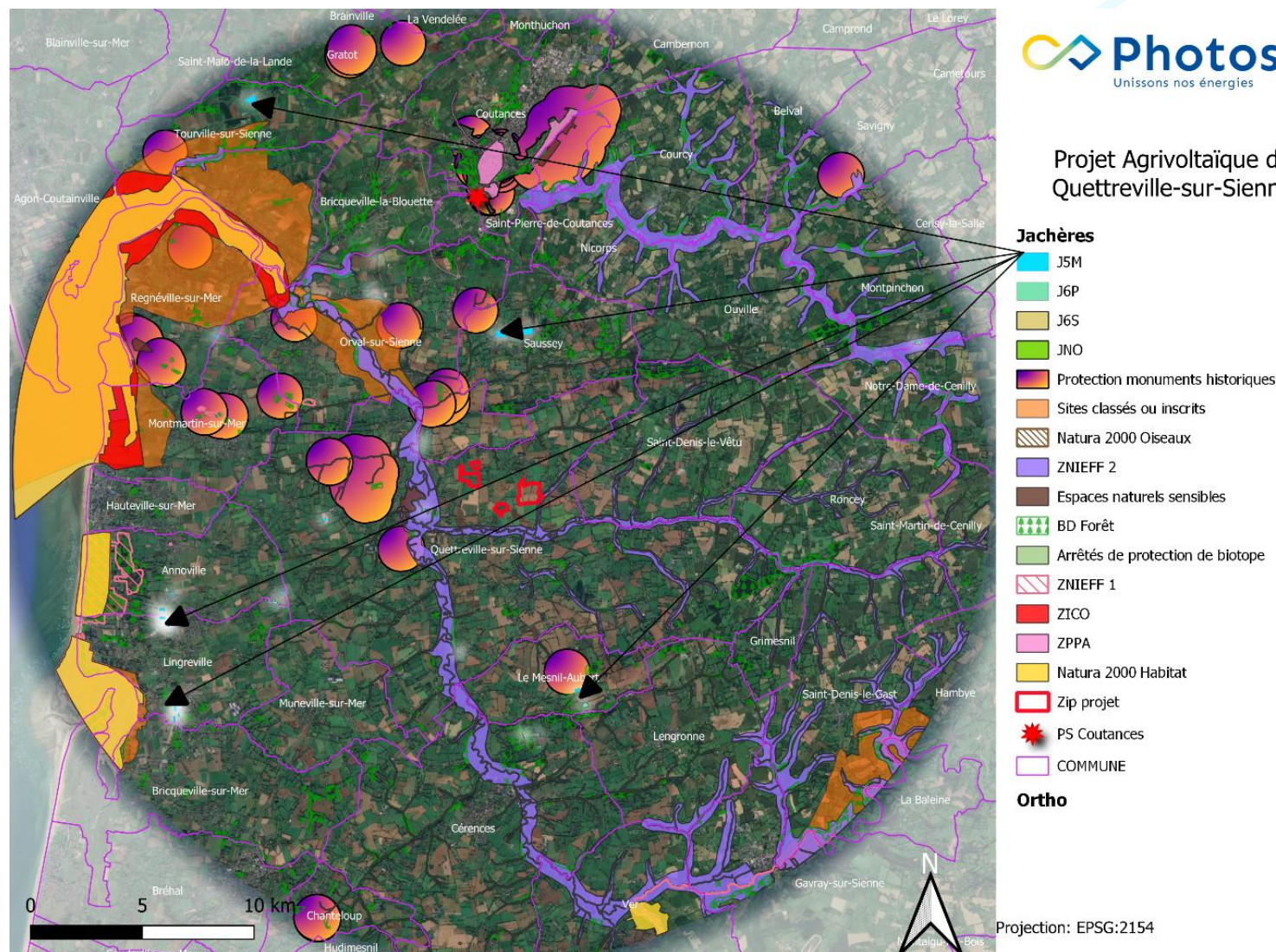
03

ENJEUX



Justification du Choix du site

Une analyse multicritère a été réalisée dans un rayon de 10 km autour du projet de Quettreville-sur-Sienne pour choisir le site présentant la **sensibilité la plus faible**.



Des habitats à enjeux très faibles/faibles

Les habitats et la flore ont fait l'objet de 6 inventaires, dans l'aire d'étude rapprochée.

L'habitat majoritaire est monoculture (~79 ha), avec la présence de nombreuses haies.

18 habitats et 141 espèces végétales ont été recensés sur l'aire d'étude rapprochée.

6 espèces exogènes envahissantes ont été recensées.

Globalement les enjeux habitats et flore sont qualifiés de **très faible à faibles** sur l'ensemble du site.

Les enjeux forts sont localisés sur les haies et des prairies humides.

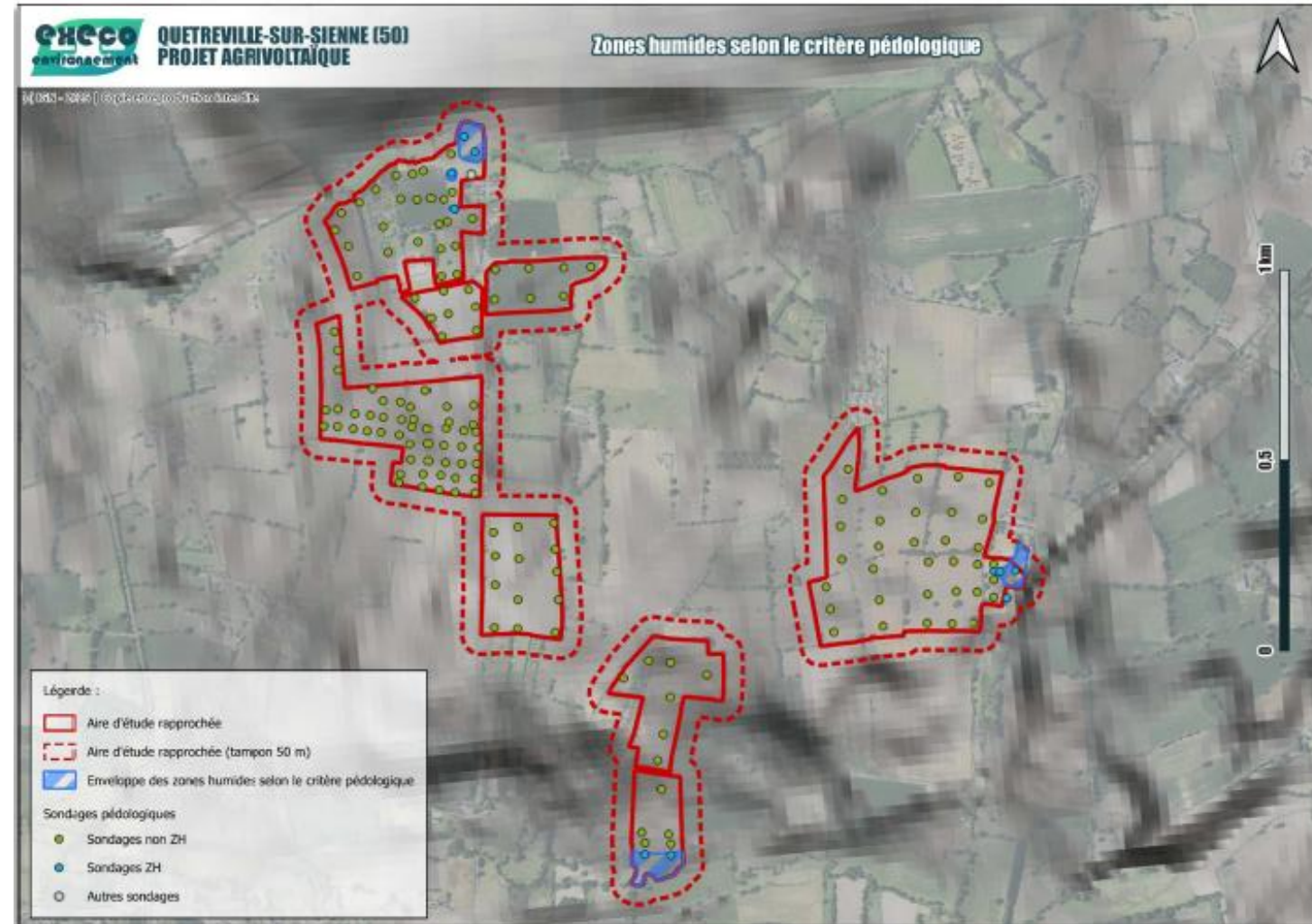


Une faible densité de zone humide

Les zones humides ont été caractérisées sur critère pédologique et sur critère végétation.

160 sondages ont été réalisés le 18 mars 2024, dont 9 caractéristiques de zones humides.

La zone humide identifiée sur la zone d'étude immédiate représente 2,2 ha.

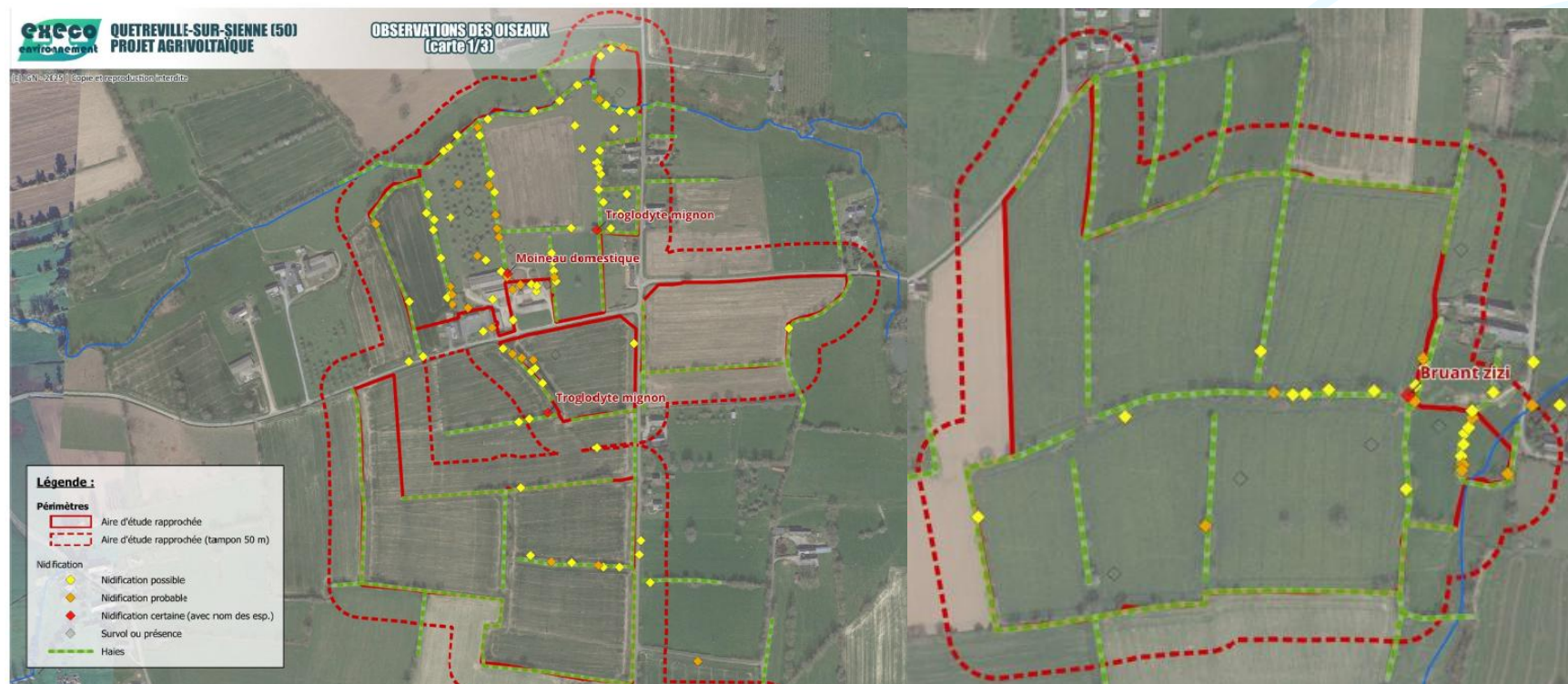


Des enjeux avifaunistiques modérés à forts

48 taxons d'oiseaux distincts recensés.

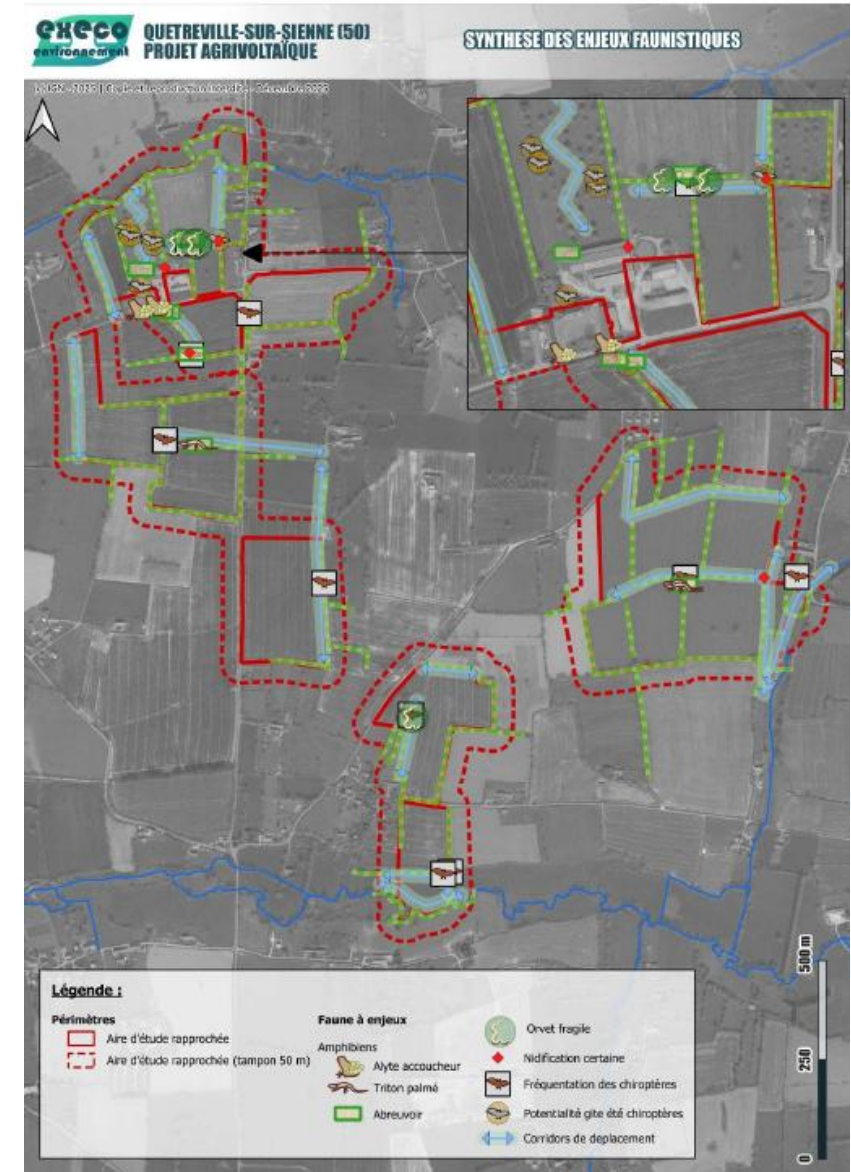
Les enjeux forts se concentrent sur le système bocager, notamment par la présence de la Linotte mélodieuse.

Les enjeux sont caractérisés comme modérés, voire fort localement sur la zone d'implantation.



Des enjeux faunistiques très faibles à forts

Les enjeux forts sont localisés sur les haies et les abreuvoirs, les enjeux modérés sur les zones humides.

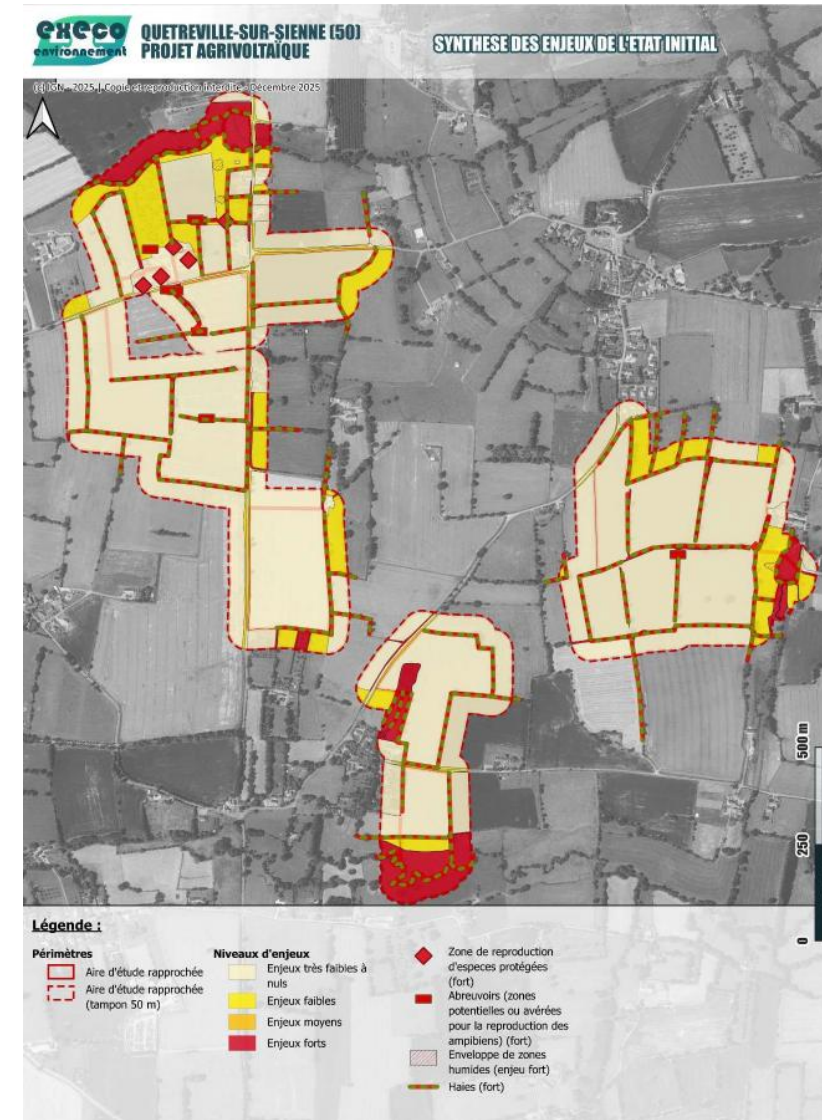


Synthèse des enjeux environnementaux : Faible

Finalement, l'aire d'étude immédiate présente des enjeux majoritairement très faibles. Les zones humides, les haies et les abreuvoirs concentrent les enjeux forts ; ils seront donc conservés dans le cadre du projet.



FIGURE 89. ABREUVOIRS PRESENTS SUR LE SITE



04

PLAN, CHIFFRES CLÉS ET RETOMBÉES LOCALES



Implantation prévisionnelle du projet

Surface clôturée : ~ 36 ha

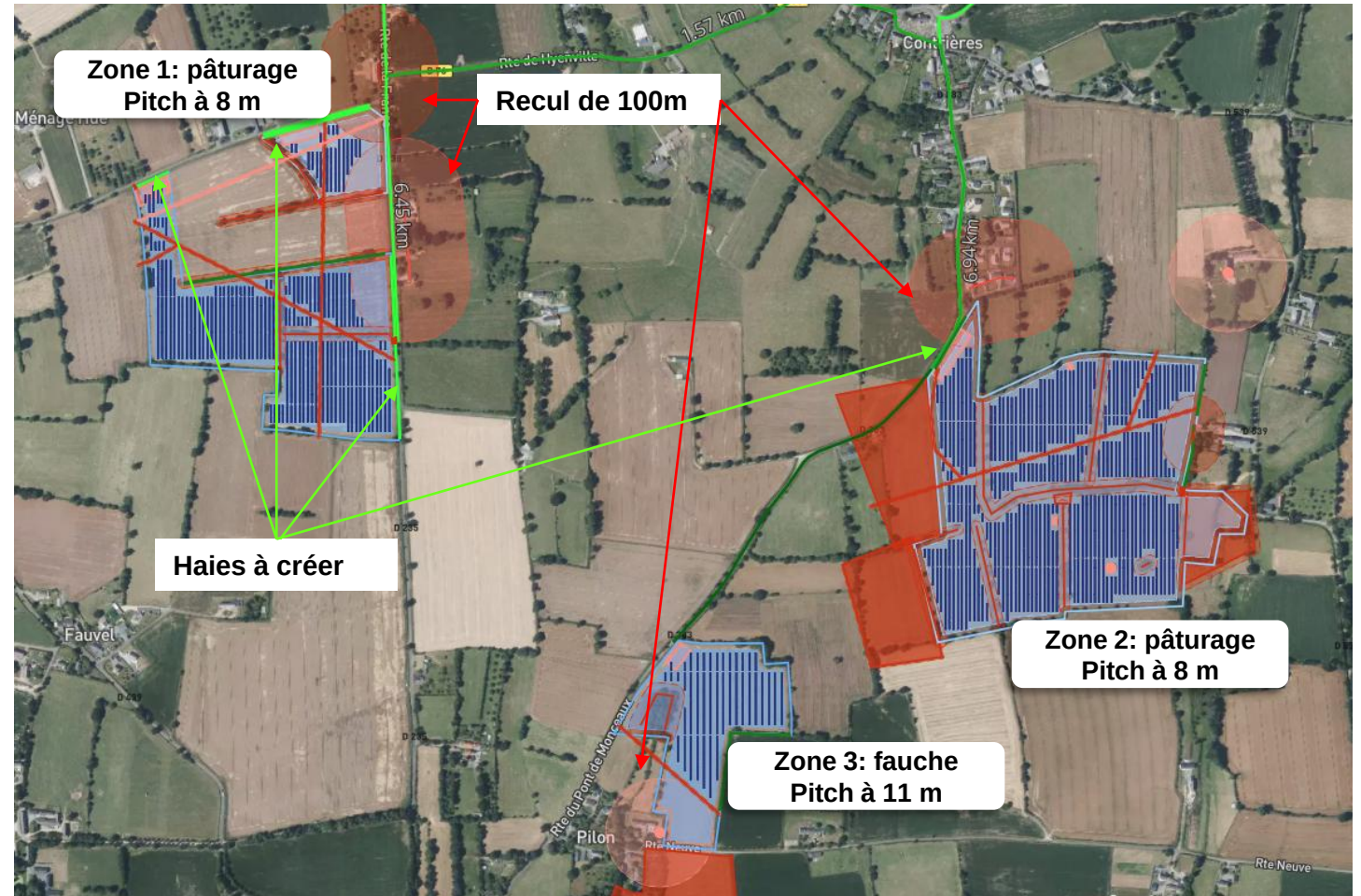
Puissance : ~ 15 MWc

Production électrique : 21 GWh/an

Soit l'équivalent de la
consommation électrique de près de
9500 personnes

Conservation et renforcement de la
trame bocagère existante

Recul vis-à-vis des habitations de 100
mètres minimum.



Zone 1 : **Pâturage Bovin**
Pitch : **8 m**
TOS : **24,42 % - 34,57 %**

TOS : 24,42 % - 34,57 %



LEGENDE	
	Panneaux photovoltaïques 1V27
	Panneaux photovoltaïques 1V13
	Limite de parcelle
	Clôture
	Portail
	Espace boisé
	Plan d'eau - cours d'eau
	Bâtiment existant
	Haies à créer
	Haies à renforcer
	Piste lourde
	Piste légère
	Aire de croisement 15*3 m
	Base de vie (Temporaire)
	Aire de grutage
	Local de stockage
	Bungalow de chantier (Temporaire)
	Poste de transformation
	Poste de livraison
	Citerne
	Aire de pompage
OFFSET	
	Habitation
	Ligne électrique
	Locaux techniques
	Tournière

Implantation prévisionnelle du projet

Zone 2 : Pâturage Bovin

Pitch : 8 m

TOS : 32,75 %



Implantation prévisionnelle du projet

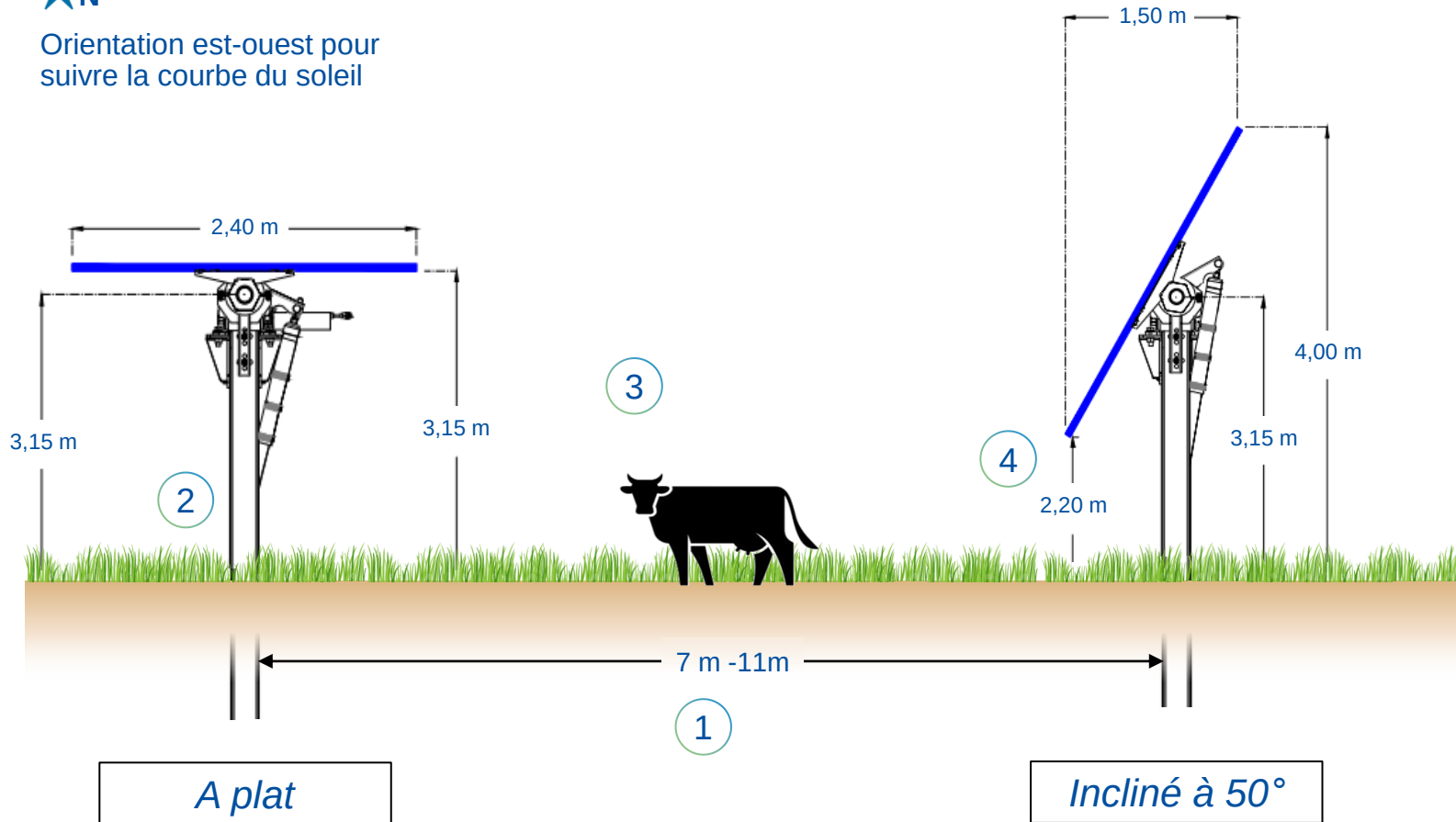
Zone 3 : Fauche
Pitch : 11 m
TOS : 23,41 %



Système adapté au pâturage bovin et à la fauche



Orientation est-ouest pour
suivre la courbe du soleil



1 Espaces inter-pieux **de 7 m à 11 m** afin de limiter les contraintes pour le travail de l'exploitant

2 Structure mono-pieux assurant une **faible artificialisation** du sol et permettant le passage sous les panneaux par rapport à une structure en bi-pieux

3 Point bas adapté pour permettre la libre circulation des bovins avec un bridage à env. **2,4 m (env. 40°)**

4 Point bas minimum sans bovins à env. **2,2 m**



Etude de potentiel agronomique

L'étude des sols est réalisée par le bureau d'étude Valtera. Les résultats indiquent un **potentiel agricole moyen à bon sur l'ensemble de la zone d'étude.**

Classe	Définition	Points	Commentaires
1	Potentiel médiocre	0 à 29	Dans le contexte technico-économique actuel, la raison dicte d'y limiter les investissements
2	Potentiel très faible	30 à 39	
3	Potentiel faible	40 à 49	Sols aux potentialités réduites ; les facteurs défavorables ont une action prépondérante, et les opérations d'amélioration pourront exiger des investissements coûteux, si toutefois elles sont réalisables techniquement
4	Potentiel moyen	50 à 59	
5	Potentiel satisfaisant	60 à 69	L'éventail des cultures peut être restreint par quelques facteurs limitants ; il est possible de lever certains d'entre eux (excès d'eau, réserves en eau insuffisantes), d'autres sont immuables (texture, profil assez superficiel...)
6	Bon potentiel	70 à 79	
7	Très bon potentiel	80 à 89	Convenant à la majorité des cultures : aucun facteur limitant drastique ne vient perturber la croissance des végétaux au niveau du sol. Cependant, le climat, la topographie ou éventuellement le système cultural, peuvent interdire telle ou telle culture
8	Potentiel fort	90 à 100	

Illustration 19 : Classification du potentiel agro-pédologique en fonction des zones d'étude

Source : VALTERRA



Raccordement envisagé



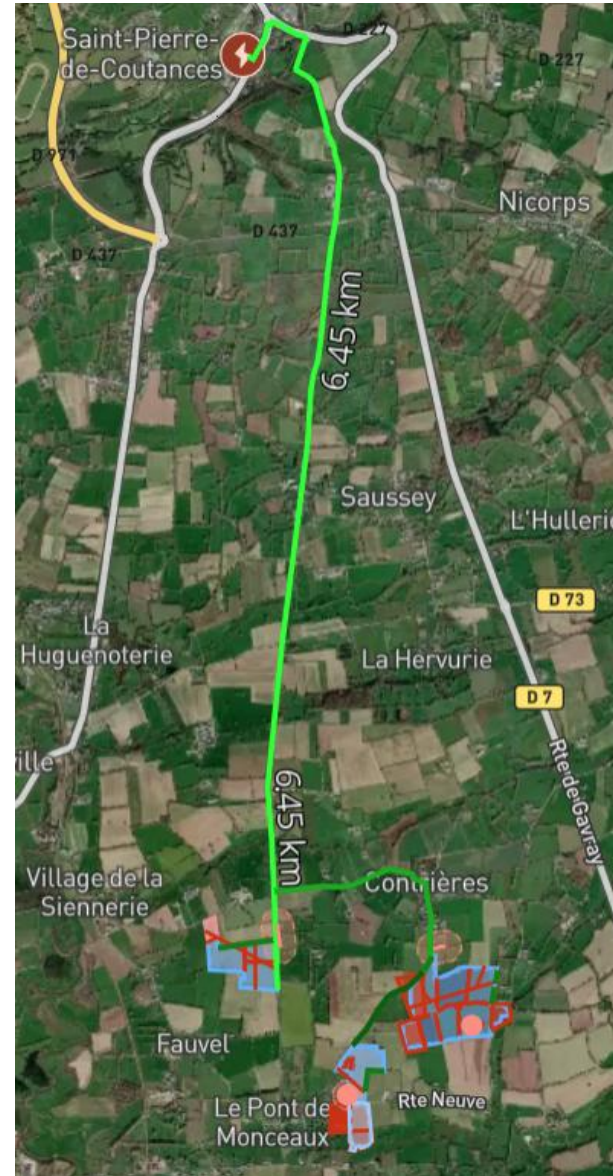
Raccordement au poste source de
COUTANCES, à ~ 7 km

Capacité disponible à date : 68,6 MW

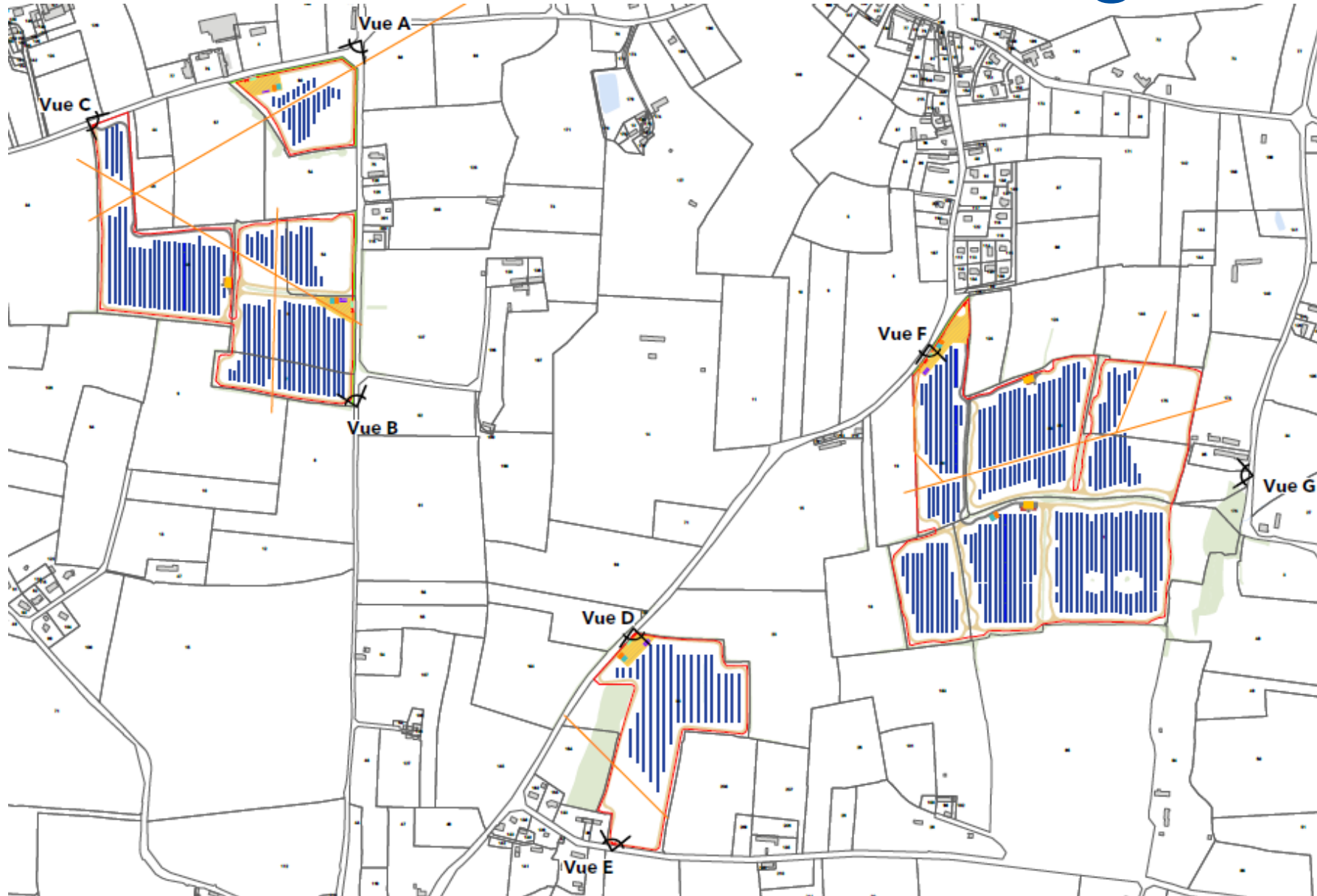


Itinéraire de raccordement :

- **Bordures des voiries existantes**



Prises de vues & Photomontages



Vue A : Nord de la zone Nord

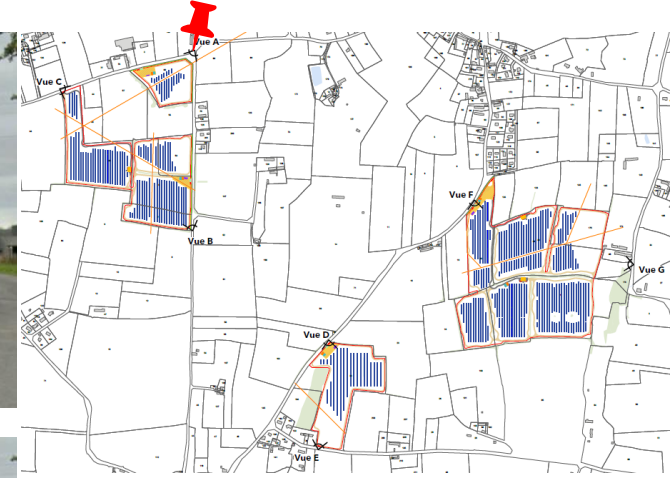
Avant



Après

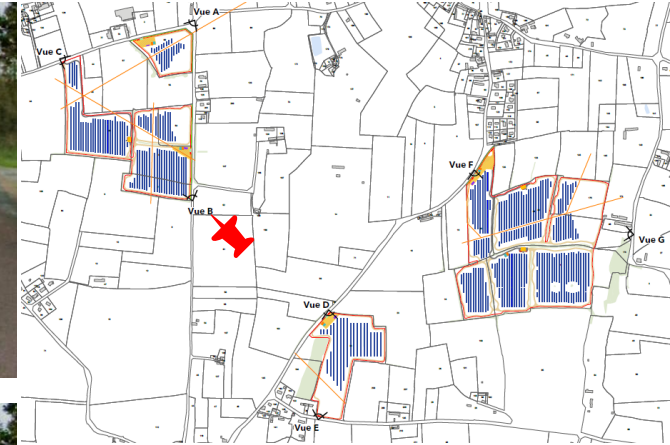


Avec mesures



Vue B : Sud-est de la zone Ouest – D235

Avant



Après



Avec mesures



Vue C : Nord de la zone Ouest – D76

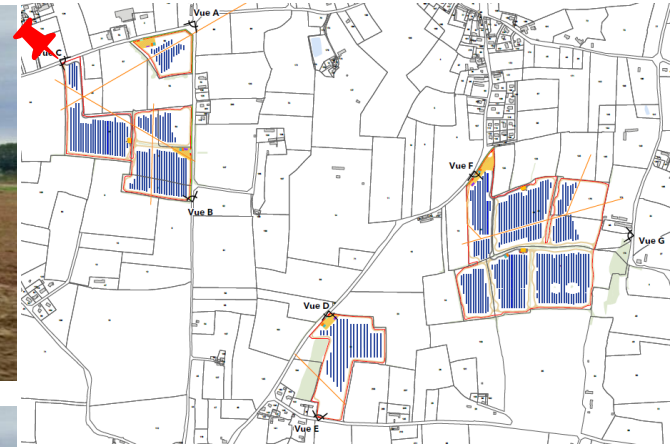
Avant



Après



Avec mesures



Vue D : Nord de la zone Sud – D383

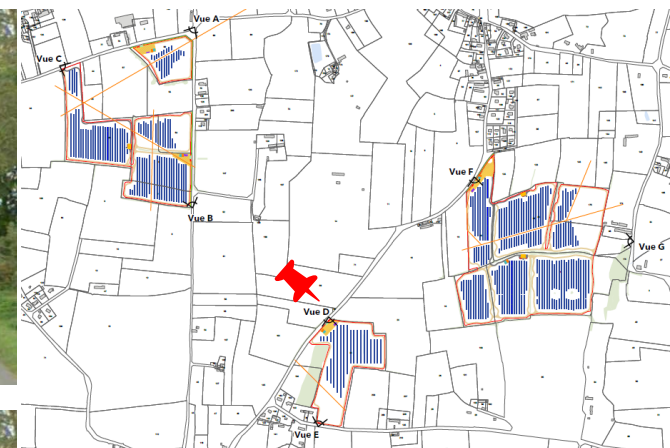
Avant



Après

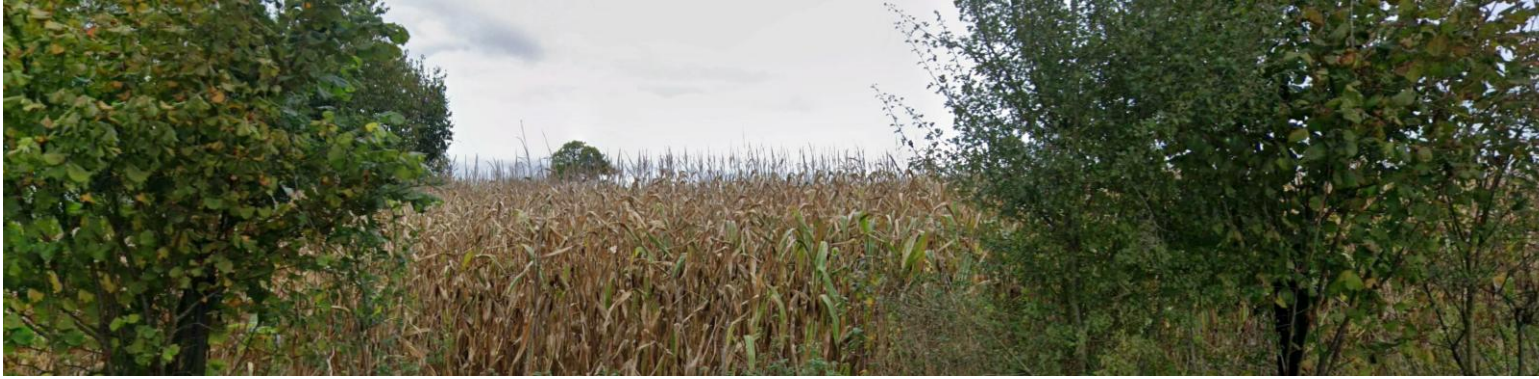


Avec mesures

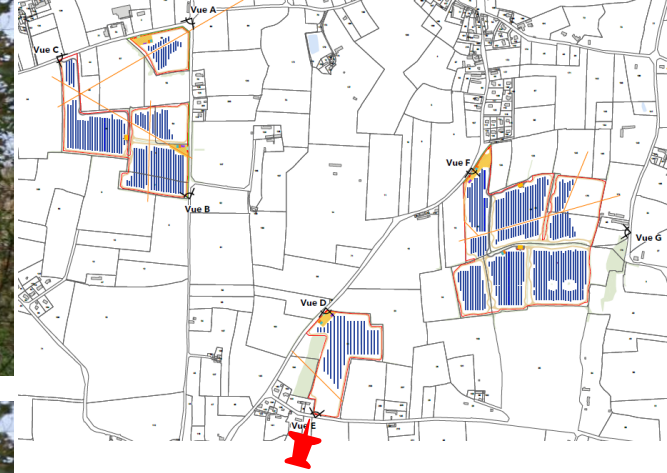


Vue E : Sud de la zone Sud – Rte Neuve

Avant



Après



Retombées économiques du projet



Retombées fiscales annuelles du projet :
55 000 €



Production estimée du parc: **21 GWh/an**



Equivalent en termes de consommation :
environ 9 550 personnes (hors chauffage)



Tonnes de CO2 évitées par an, méthode
RTE : **9 000 tCO2/an**

RÉPARTITION DES TAXES IFER, CET ET TAXE FONCIÈRE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

pour une puissance installée de 15 MWc*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

27 600 €/an

DÉPARTEMENT

13 700 €/an

COMMUNE DE QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

13 700 €/an

* Ces chiffres sont estimés sur la base des montants de taxes actuelles

Un projet mené en concertation avec les acteurs du territoire

- ♦ Une volonté d'intégrer le plus en amont possible les représentants du territoire :
 - 2024 : Première rencontre Mairie
 - 20.04.2026 : Deuxième rencontre Mairie
 - 12.06.2026 : Echange avec la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
 - 07.07.2026 : permanence publique et présentation au conseil municipal
 - 08.07.2026 : Comité de projet
- ♦ Un projet développé à travers un dialogue suivi avec les services de l'Etat et de la Chambre d'agriculture



En synthèse



Un **projet agricole** permettant de pérenniser l'exploitation de M. Calipel



Des **retombées économiques** pour la commune de Quettreville-sur-Sienne, la communauté de communes et le département sur toute la durée de vie du projet



15 MWc installés, Soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'environ 9 550 personnes.



Un projet agrivoltaïque qui **respecte la synergie** entre production agricole et production énergétique.

Vos interlocuteurs privilégiés

Kévin DJOMATCHOUA KADJI

06 88 41 53 49

kevin.djomatchoua@photosol.fr

Chef de projets développement

Martin DESJONQUERES

06 84 46 13 82

Martin.desjonqueres@photosol.fr

Chef de projets agricoles

Nafissatou FALANA

06 72 38 49 52

nafissatou.falana@photosol.fr

*Responsable Régionale Développement
photovoltaïque*



05

ANNEXES



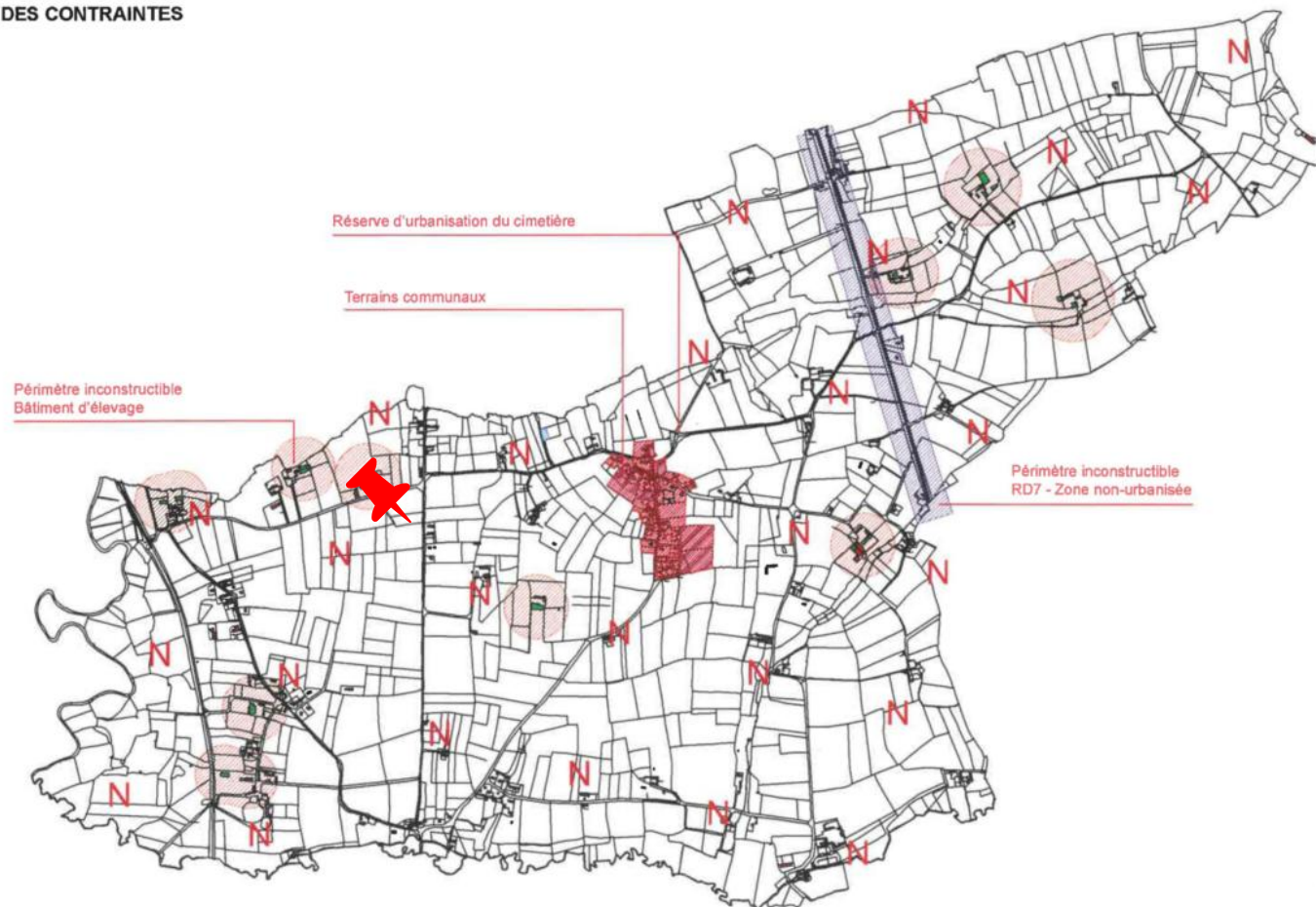
Urbanisme

Les parcelles sont en ZnC de la carte communale → compatible avec l'agrivoltaïsme

Secteur N

Dans ce secteur naturel, resteront autorisées l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions ou installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

PLAN DES CONTRAINTES



RAPPORT DE PRESENTATION - DECEMBRE 2010

Rapport de présentation de la carte communale – Décembre 2010



Siège et bâtiments d'exploitation

Aménagements agricoles d'un parc agrivoltaïque

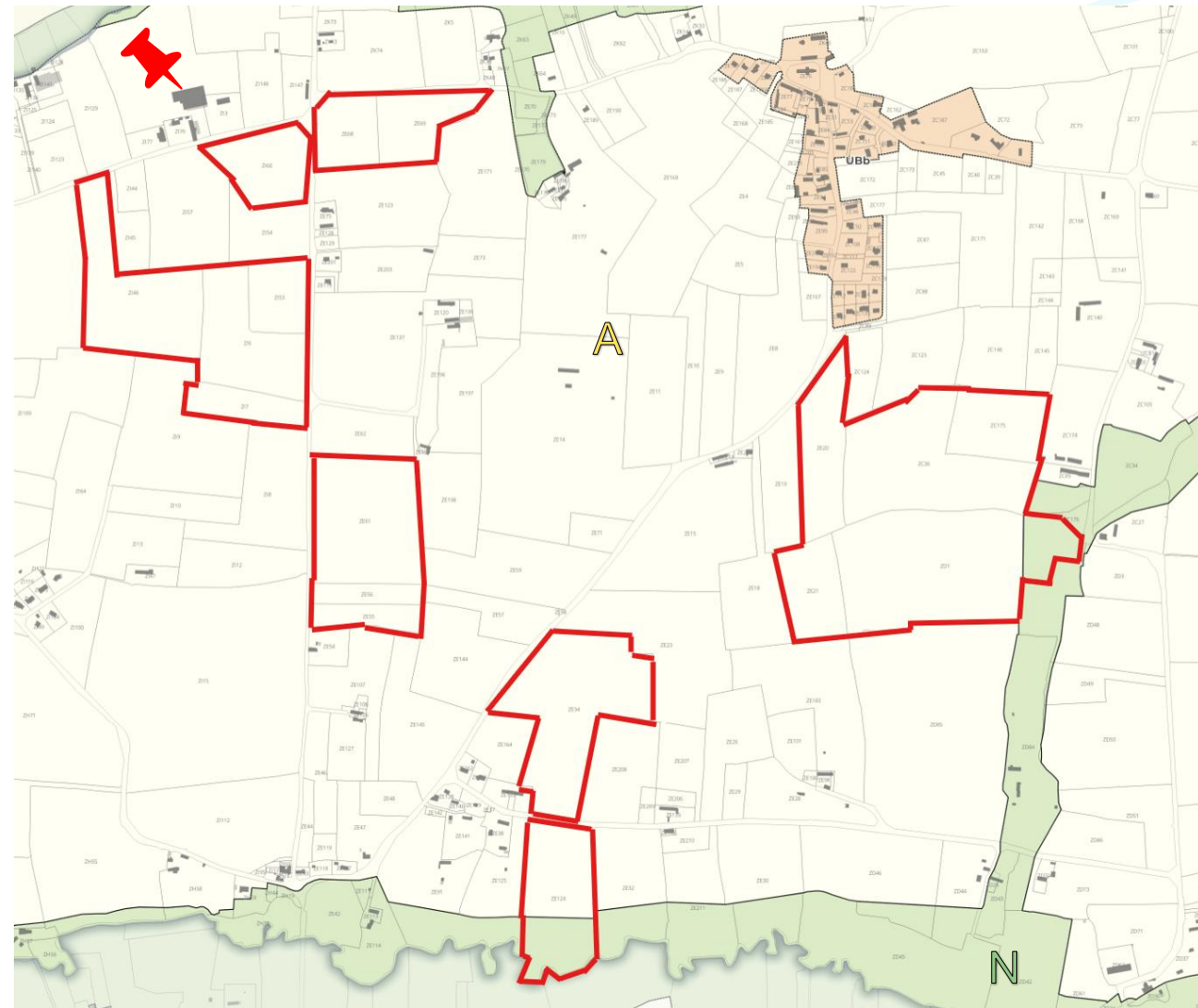
- Positionnement des portails réfléchis avec l'exploitant
- Passage tous les 120 à 150m environ afin de faciliter le déplacement de l'éleveur et la surveillance des bêtes
- Clôtures mobiles gérées par l'exploitant
- Abreuvoirs et raccordement en eau
- Réimplantation de la prairie si dégradation



Urbanisme: PLUI

Les parcelles sont en ZnC de la carte communale → compatible avec l'agrivoltaïsme

Le PLUi de Coutances Mer et Bocage est en cours d'instruction. En zone A, « les installations agrivoltaïques au sens de l'article L. 314-36 du code de l'énergie » sont autorisées.



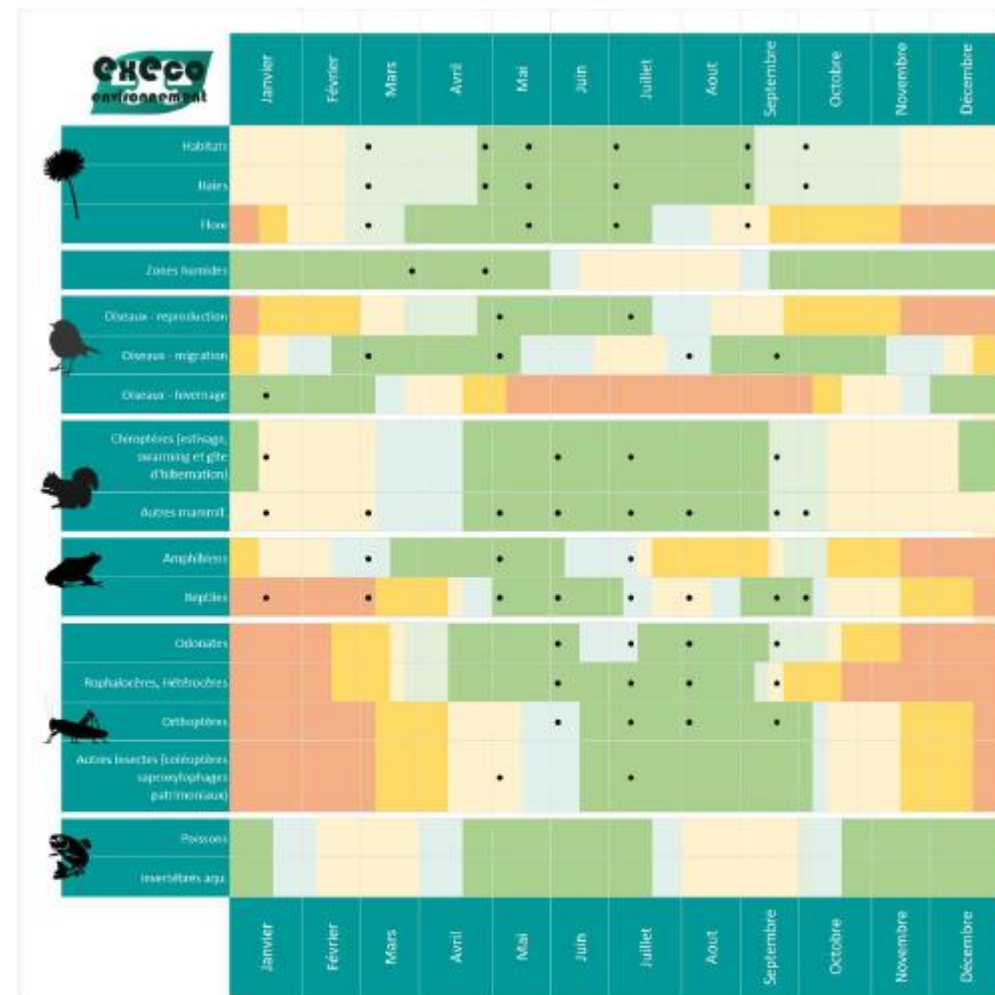
Extrait du règlement graphique du PLUi Coutances Mer et Bocage (arrêté le 25 juin 2025)



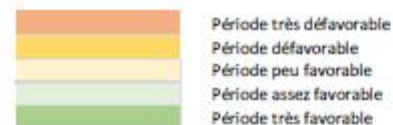
Siège et bâtiments d'exploitation

Calendrier de sortie

Date	Heure	Température	Vent	Ciel	Pluie
14/01/2025	09:30 - 12:00	2	① Nul /léger – 0-5km/h	① Ciel clair	① Aucune
14/01/2025	13:00 - 16:00	16	① Nul /léger – 0-5km/h	① Ciel clair	① Aucune
14/01/2025	20:00 - 22:00	8	① Nul /léger – 0-5km/h	① Ciel clair	① Aucune
05/03/2025	09:00 - 12:00	8	① Nul /léger – 0-5km/h	① Ciel clair	① Aucune
05/03/2025	13:00 - 17:00	15	① Nul /léger – 0-5km/h	① Ciel clair	① Aucune
05/03/2025	20:00 - 22:30	6	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
15/04/2025	08:00 - 12:00	11	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
15/04/2025	13:00 - 15:00	15	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	② Quelques gouttes ponctuellement
06/05/2025	08:20 - 12:00	1-14	③ Modéré – 15-30 km/h	④ Couvert	① Aucune
06/05/2025	13:00 - 16:00	14-17	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
06/05/2025	21:30 - 23:00	9	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
07/05/2025	08:15 - 13:00	09-nov	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
07/05/2025	14:00 - 16:00	15	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
22/05/2025	09:00 - 13:15	17	② Faible – 5-15 km/h	③ Nuageux	① Aucune
22/05/2025	13:45 - 18:00	21	② Faible – 5-15 km/h	③ Nuageux	① Aucune
23/05/2025	09:30 - 13:00	15	② Faible – 5-15 km/h	③ Nuageux	① Aucune
23/05/2025	13:30 - 16:30	18	② Faible – 5-15 km/h	③ Nuageux	① Aucune
02/06/2025	14:00 - 17:00	19	③ Modéré – 15-30 km/h	① Ciel clair	① Aucune
02/06/2025	22:30 - 23:30	12	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
02/06/2025	08:30 - 12:00	15	③ Modéré – 15-30 km/h	② Ciel voilé	① Aucune
02/06/2025	13:00 - 16:00	18	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
01/07/2025	07:00 - 12:30	18-21	② Faible – 5-15 km/h	⑤ Brouillard	① Aucune
02/07/2025	08:30 - 13:00	19-21	① Nul /léger – 0-5km/h	③ Nuageux	③ Une averse
09/07/2025	13:00 - 17:00	21	③ Modéré – 15-30 km/h	① Ciel clair	① Aucune
09/07/2025	22:30 - 00:00	17	② Faible – 5-15 km/h	② Ciel voilé	① Aucune
10/07/2025	08:30 - 13:00	19	③ Modéré – 15-30 km/h	① Ciel clair	① Aucune
10/07/2025	14:00 - 16:00	25	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
01/07/2025	09:30 - 12:00	23	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	① Aucune
01/07/2025	13:00 - 17:00	24	③ Modéré – 15-30 km/h	① Ciel clair	① Aucune
04/09/2025	09:30 - 12:00	19	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	② Quelques gouttes ponctuellement
04/09/2025	13:00 - 17:00	20	③ Modéré – 15-30 km/h	③ Nuageux	② Quelques gouttes ponctuellement
18/09/2025	13:00 - 17:00	22	② Faible – 5-15 km/h	③ Nuageux	② Quelques gouttes ponctuellement
18/09/2025	22:00 - 23:30	12	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
19/09/2025	10:00 - 15:00	15	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune
19/09/2025	00:00 - 00:00	25	② Faible – 5-15 km/h	① Ciel clair	① Aucune



Légende :



Synthèse des habitats

FIGURE 26 : TYPOLOGIE DES HABITATS ET CODE ASSOCIES

Nom de l'habitat	Code EUNIS	Code CORINE biotopes	Code UE (N2000)	Surface (m²)	Niveau d'enjeu
Cours d'eau	C2.31	24.14	/	0.5	Fort
Pâturages mésotrophes	E2.1	38.1	/	7.91	Faible
Pâturages mésotrophes x Vergers	E2.1 x FB.31	38.1 x 83.22	/	2.34	Faible
Bermes	E2.2	38.2	/	1.78	Faible
Prairies mésiques de fauche	E2.2	38.2	/	2.35	Faible
Prairie de fauche eutrophes humides	E3.4	37.2	/	1.48	Fort
Prairies eutrophes mouilleuses à joncs	E3.4	37.2	/	0.74	Fort
Pâturages eutrophes humides	E3.4	37.2	/	4.48	Fort
Fourrés humides eutrophes	F3.1	31.8	/	0.32	Fort
Chemin creux	FA	84	/	0.08	Fort
Haies associées à des fossés profonds	FA	84	/	0.41	Fort
Haies morcelées sur talus	FA	84	/	4.79	Fort
Vergers	FB.31	83.22	/	0.4	Faible
Monocultures	I1.1	82.11	/	78.6	Nul ou très faible
Habitations et jardins	J1 x I2.12	86	/	5.72	Nul ou très faible
Habitations abandonnées	J1.5	/	/	0.02	Moyen
Routes	J4.2	/	/	1.74	Nul ou très faible
Bassins	J5	89	/	0.04	Nul ou très faible
Total				113.7 Ha	

Aire d'étude rapprochée
Aire d'étude rapprochée (tampon 50 m)

Habitat (code EUNIS 2012)

Bassins (J5)

Cours d'eau (C2.31)

Fourrés humides eutrophes (F3.1)

Habitations abandonnées (J1.5)

Habitations et jardins (J1 x I2.12)

Chemin creux (FA)

Haies associées à des fossés profonds (FA)

Vergers (FB.31)

Haies morcelées sur talus (FA)

Monocultures (I1.1)

Bermes (E2.2)

Prairies mésiques de fauche (E2.2)

Prairie de fauche eutrophes humides (E3.4)

Pâturages mésotrophes (E2.1)

Pâturages mésotrophes x Vergers (E2.1 x FB.31)

Pâturages eutrophes humides (E3.4)

Prairies eutrophes mouilleuses à joncs (E3.4)

Routes (J4.2)



Synthèse de la flore

5.4.3 Synthèse des enjeux floristiques

La diversité floristique apparaît modérément bonne en lien avec des superficies et les habitats représentés.

Il ressort des analyses

- 1 espèce d'enjeu **faible** : l'Orme glabre (*Ulmus glabra*)
- 140 espèces d'enjeu **très faible à nul**

À souligner, la présence d'une espèce menacées citée dans la liste rouge du massif armoricain de 1993 : l'Himantoglosse bouc (*Himantoglossum hircinum*)

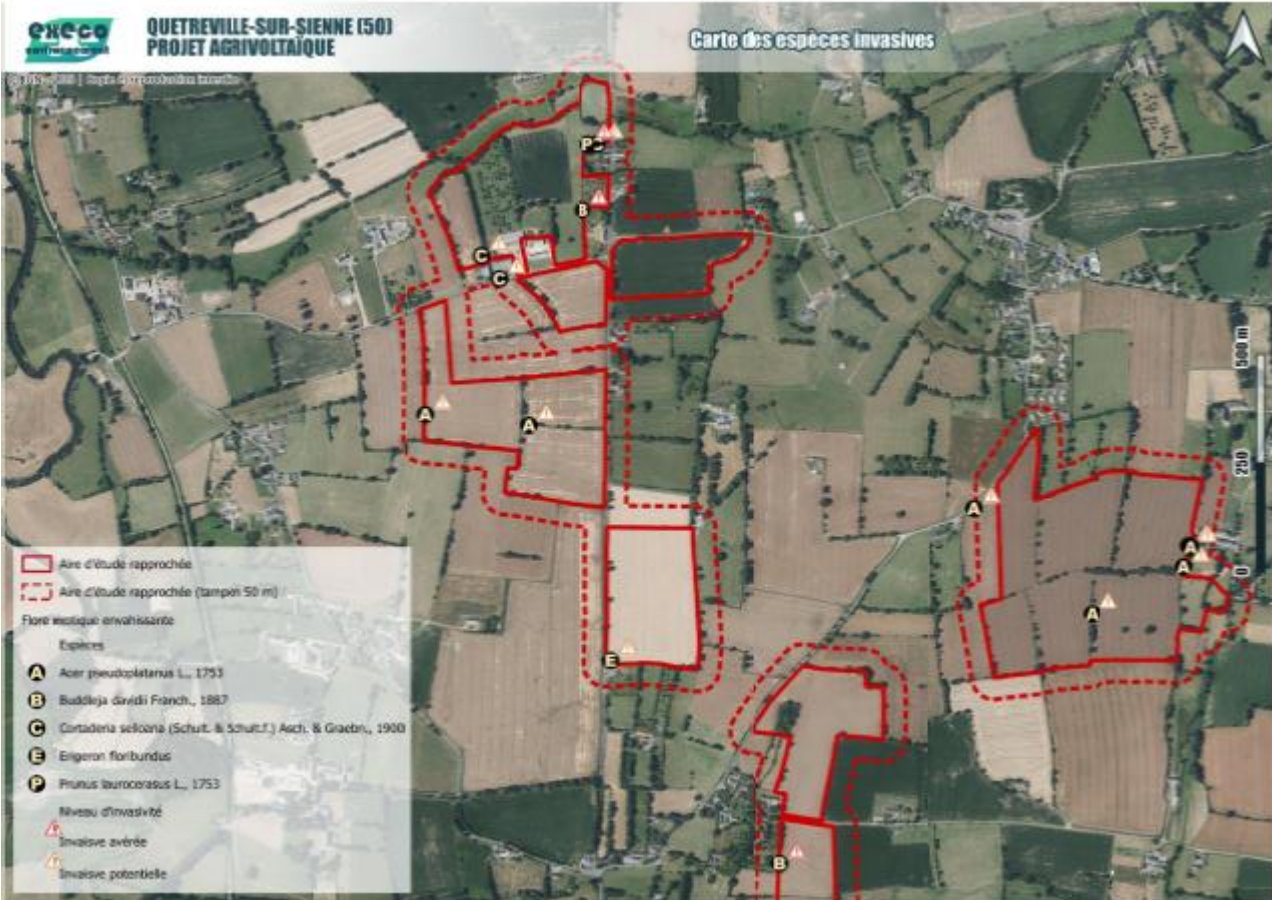
Pour ce qui est des plantes invasives,

- 2 espèces figurent parmi les invasives avérées : Buddleia de David (*Buddleja davidii*) ; Prunier laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*)
- 4 espèces figurent parmi les invasives potentielles : Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) ; Érigéron très fleuri (*Erigeron floribundus*) ; Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) ; Impatiente à petites fleurs (*Impatiens parviflora*)
- 0 espèces figurent parmi les invasives à surveiller

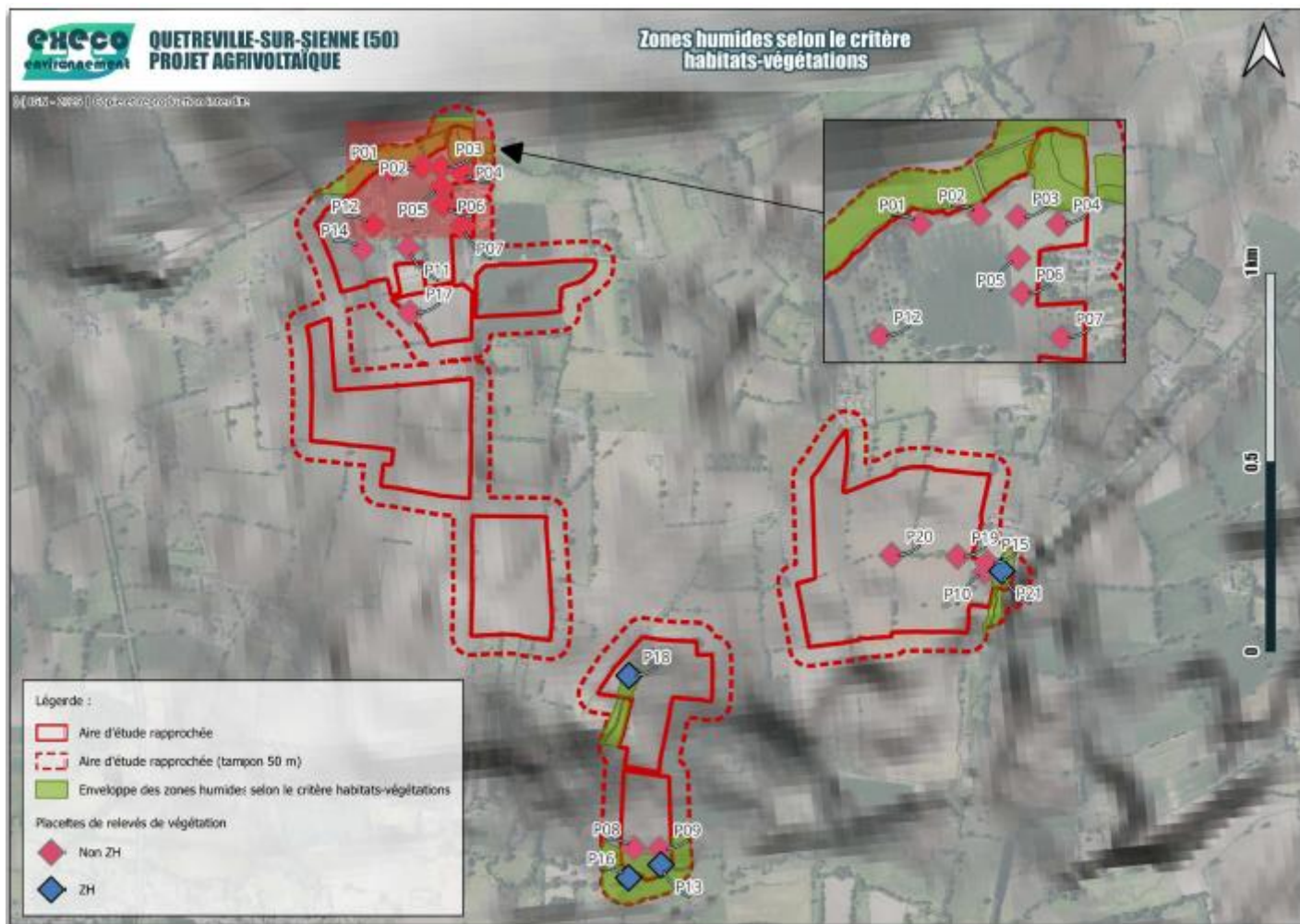
Les enjeux floristiques sont donc **faibles** pour l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée.

TABEAU 16 : TABLEAU DE SYNTHESE DES ESPECES PATRIMONIALES

Nom latin	Nom fr	Statut réglementaire		Statut patrimoniale			Elements d'écologie et population d'ans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
		Europe	France	LBN	LBR	Raréité régionale		
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprang.	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc						1 pieds dans les décombres d'un des habitats abandonnés. Cité sur la liste rouge du massif armoricain de 1993 Habitats : lieux secs surtout calcaires et sables maritimes. Oligotrophie, basophile, mésoxérophile.	Faible à nul
<i>Ulmus glabra</i> Huds.	Orme glabre					AR	Présent ponctuellement dans les haies.	Faible

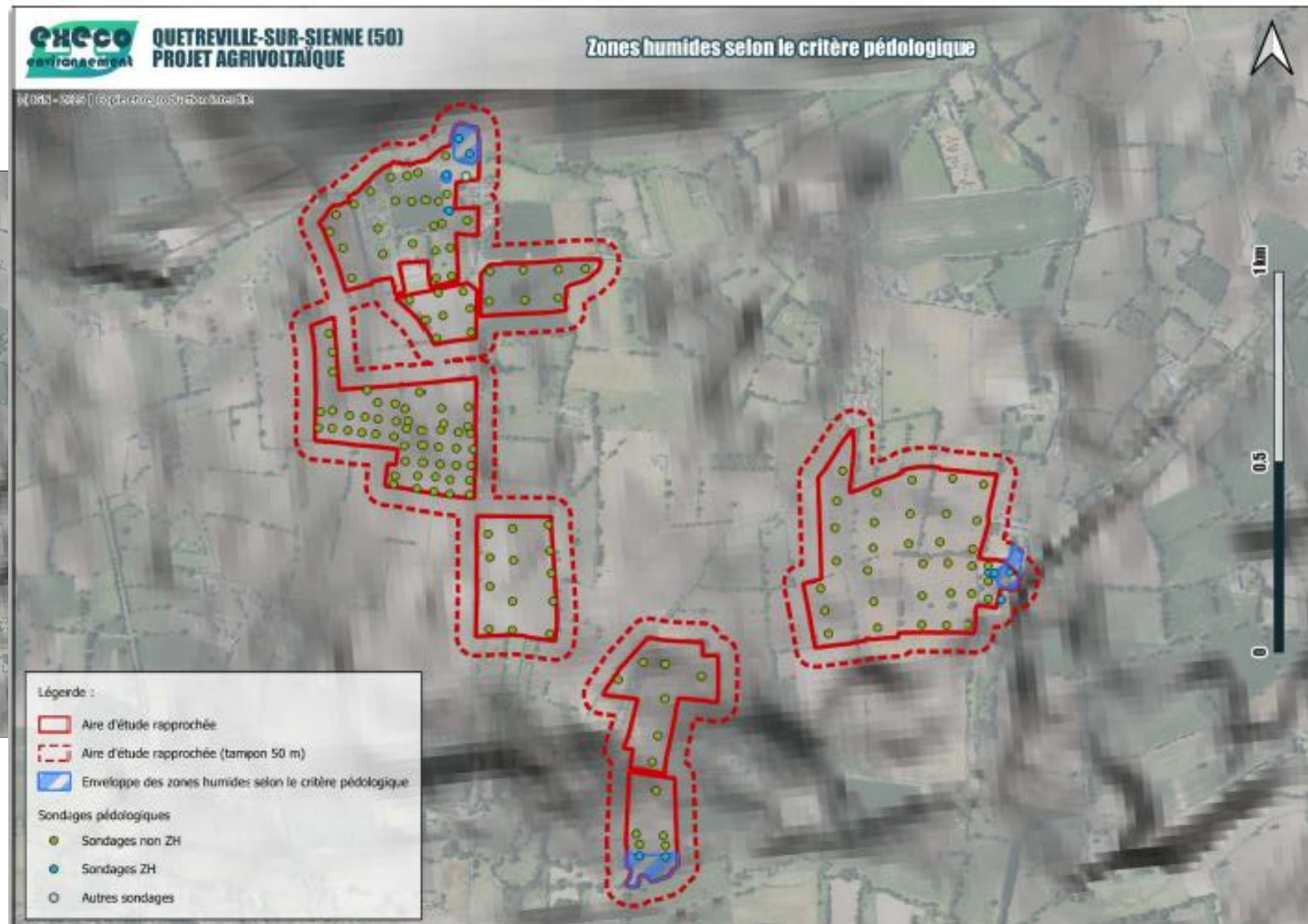
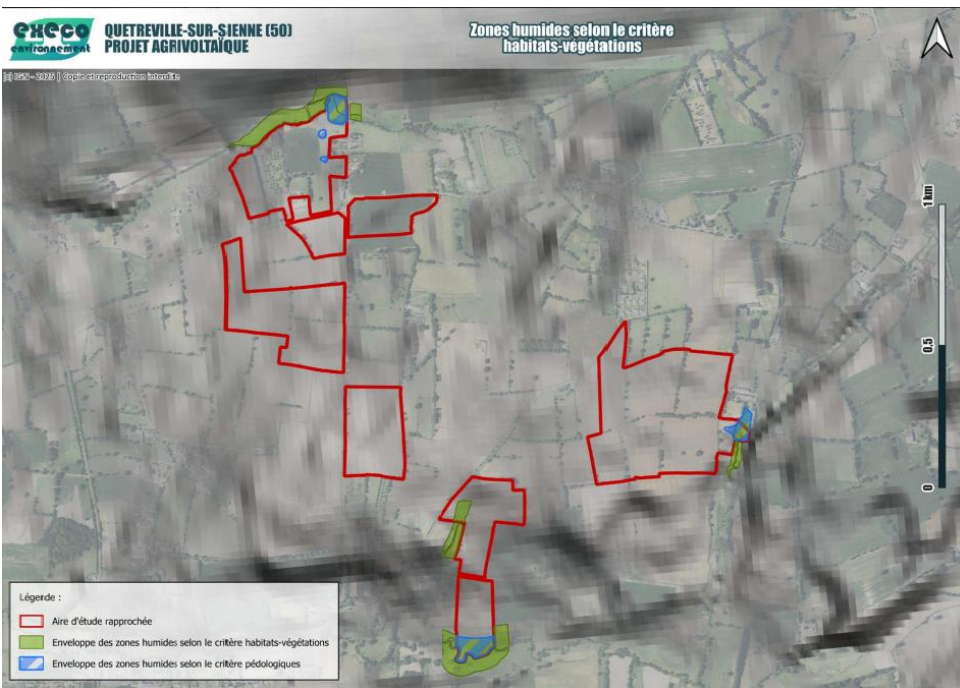


Synthèse des habitats humides



Habitat	CODE EUNIS	CODE Corine Biotope	Caract. ZH	Surface (Ha)
Cours d'eau	C2.31	24.14		0.5
Pâturages mésotrophes	E2.1	38.1	p.	7.91
Pâturages mésotrophes x Vergers	E2.1 x FB.31	38.1 x 83.22	p.	2.34
Bermes	E2.2	38.2	p.	1.78
Prairies mésiques de fauche	E2.2	38.2	p.	2.35
Prairie de fauche eutrophes humides	E3.4	37.2	H.	1.48
Prairies eutrophes mouilleuses à juncs	E3.4	37.2	H.	0.74
Pâturages eutrophes humides	E3.4	37.2	H.	4.48
Fourrés humides eutrophes	F3.1	31.8	p.	0.32
Chemin creux	FA	84	p.	0.08
Haies associées à des fossés profonds	FA	84	p.	0.41
Haies morcelées sur talus	FA	84	p.	4.79
Vergers	FB.31	83.22		0.4
Monocultures	I1.1	82.11		78.6
Habitations et jardins	J1 x I2.12	86		5.72
Habitations abandonnées	J1.5	/		0.02
Routes	J4.2	/		1.74
Bassins	J5	89		0.04
Total				113.7 Ha

Sondages pédologiques



Enjeux chiroptères

En conclusion, la présence cumulée et récurrente de trois espèces prioritaires DHFF Annexe II — le Grand Rhinolophe, la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein — ainsi que les niveaux d'activité extrêmement élevés enregistrés, positionnent l'aire d'étude comme un élément fonctionnel critique dans le réseau écologique régional.

L'enjeu de conservation est donc classé comme **FORT** pour les Chiroptères, leurs gîtes et leurs habitats de chasse et de transit. Toute intervention sur le site devra impérativement éviter la destruction ou la fragmentation des éléments bocagers et des gîtes potentiels identifiés (murs en pierre, cavités arboricoles).

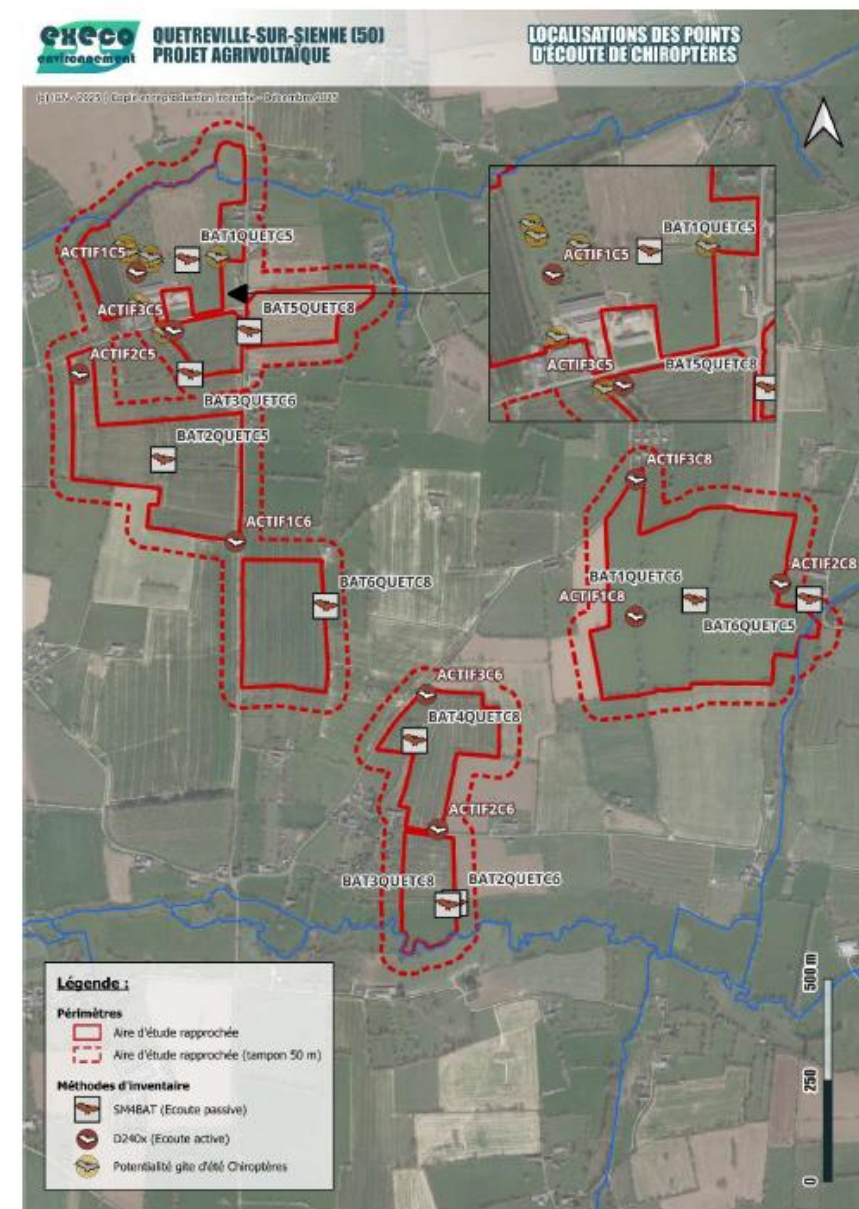
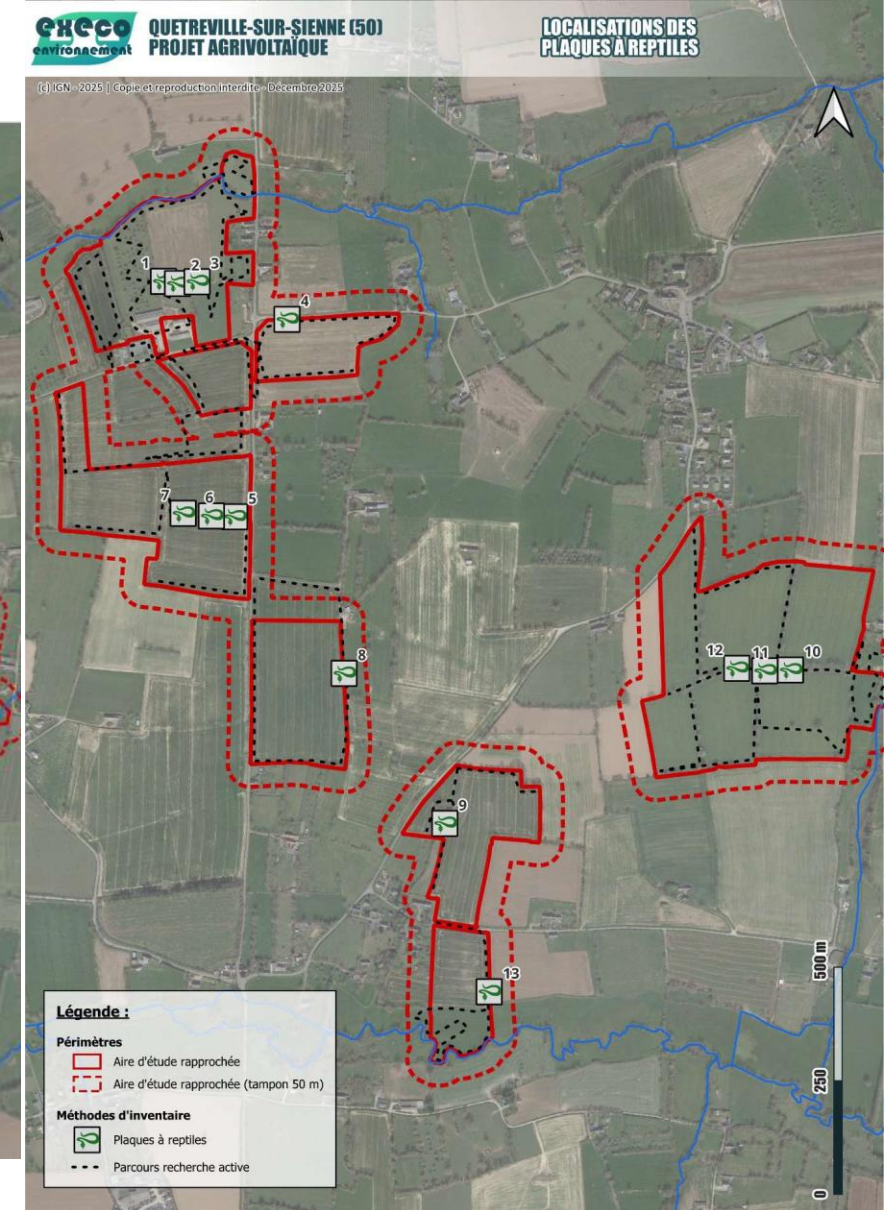
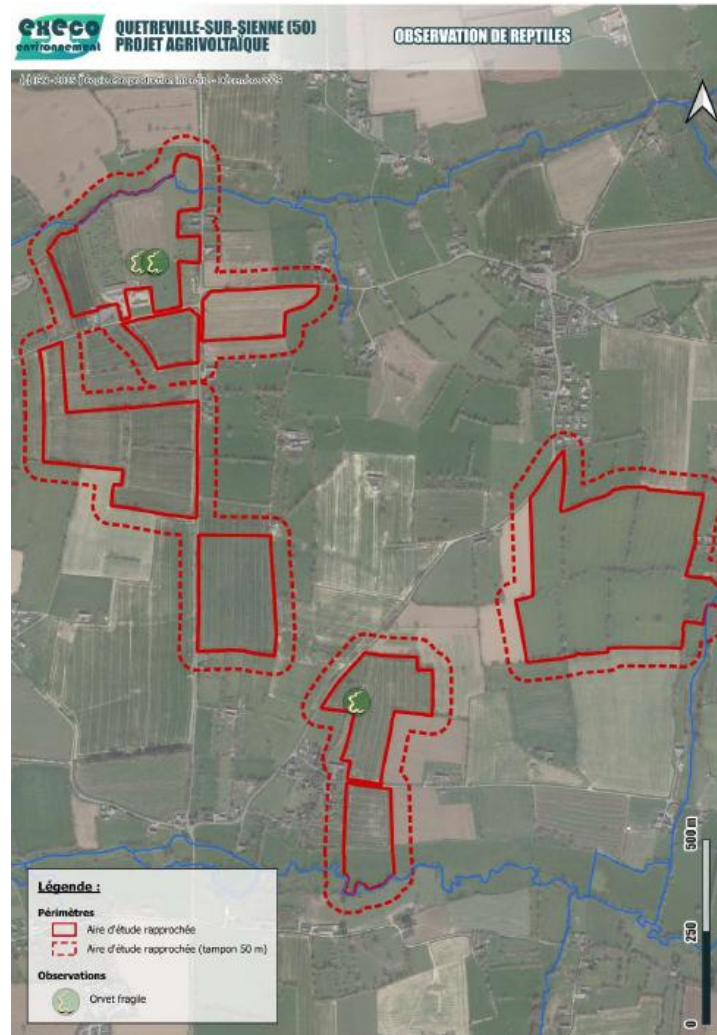


FIGURE 80 : LOCALISATION DES METHODES POUR LES MAMMIFERES NON CHIROPTERES SUR L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE



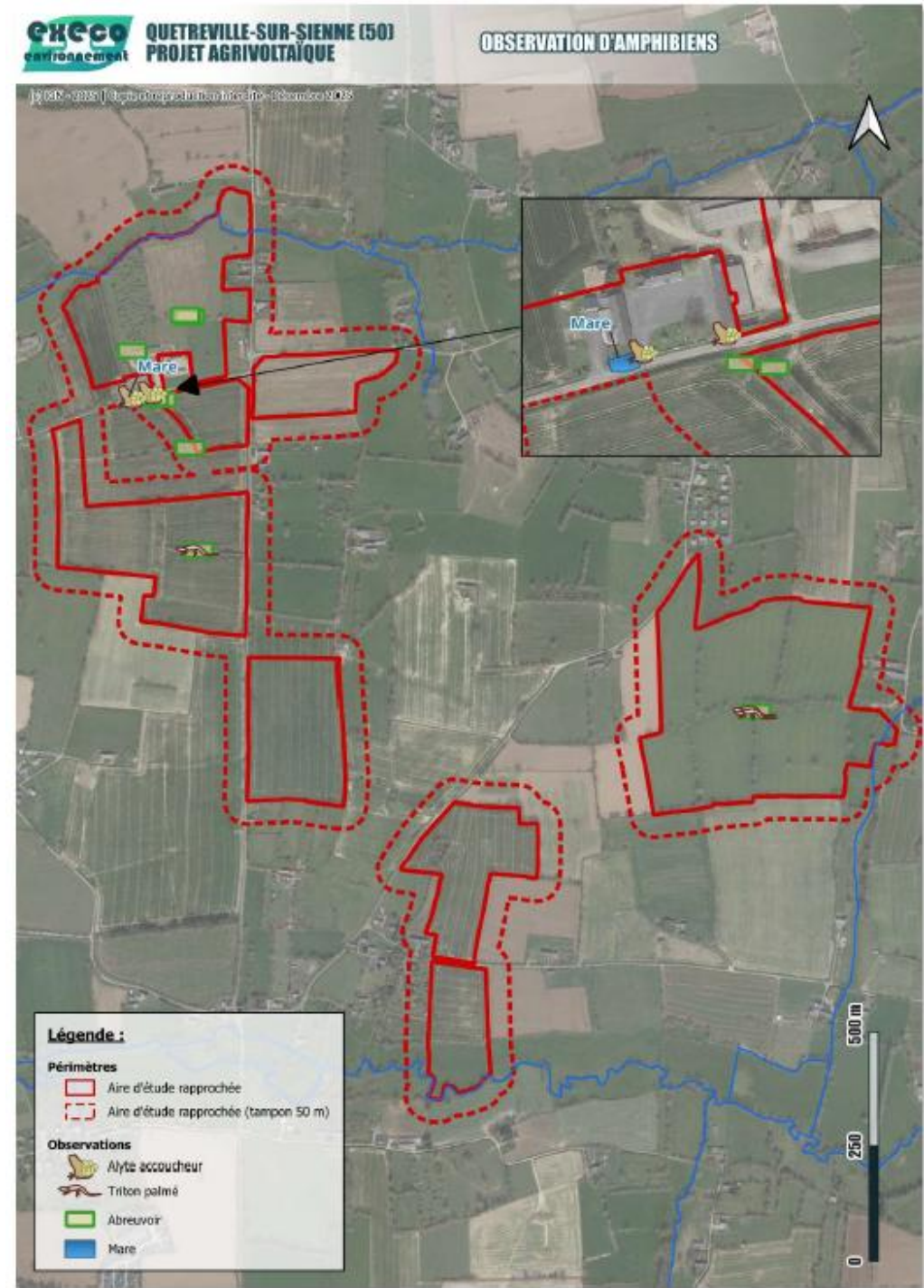
Enjeux reptiles



Au regard du diagnostic, la valeur écologique du site pour l'herpétofaune est directement liée à la présence avérée de l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*). Bien que l'Orvet soit largement distribué, sa présence confirme le rôle essentiel des linéaires de haies et des lisières buissonnantes en tant que zones de gîte et d'hibernation fonctionnelles. La zone d'étude et la présence de l'espèce représente donc un enjeu **moyen**. Par conséquent, toute intervention sur ces milieux devra faire l'objet de mesures d'évitement strictes et de calendriers de travaux adaptés pour préserver ces gîtes et assurer le maintien des fonctionnalités écologiques pour l'herpétofaune.

Enjeux amphibiens

Au regard du diagnostic, la valeur écologique du site pour les amphibiens repose sur la présence de trois espèces, dont l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) qui représente un enjeu **fort**. Les espèces sont réparties en deux cortèges, soulignant la double dépendance aux habitats terrestres (murs et talus pour l'Alyte) et aux points d'eau permanents ou sub-permanents (mare et abreuvoirs). Bien que l'Alyte soit lié à la zone de la ferme non impactée, le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) utilise des abreuvoirs en béton végétalisés au sein de l'aire d'étude, qui jouent un rôle de maillage essentiel. La zone d'étude représente donc un enjeu modéré à fort pour la conservation du réseau hydrique et de ses fonctionnalités. Toute intervention devra impérativement garantir l'absence d'impacts indirects sur ces points d'eau, et il est recommandé d'assurer la surveillance des fossés et d'améliorer la gestion des abreuvoirs.



Enjeux autres groupes

5.5.6.3 Synthèse des enjeux des Lépidoptères

L'inventaire a permis d'identifier une diversité de 18 espèces de Lépidoptères, qui sont majoritairement communes et classées en Préoccupation Mineure (LC) au niveau national. L'ensemble des détections confirme l'importance des lisières et des prairies fleuries comme zones de ressources trophiques et de déplacement. Bien que l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) soit listée en Annexe II de la DHFF, son statut très commun en France fait qu'elle ne sera pas retenue comme un enjeu fort spécifique au projet. L'enjeu principal, néanmoins **faible**, réside donc dans le maintien des ressources florales et des continuités écologiques de ces milieux ouverts.

5.5.8.3 Synthèse des enjeux des orthoptères et groupes proches

La zone d'étude présente un enjeu **moyen** pour les Orthoptères, principalement lié à la richesse des prairies (sèches et humides) et des lisières comme habitats de chasse et de ponte. L'enjeu spécifique est de préserver la Conocéphale des roseaux en maintenant l'intégrité des zones humides et la continuité des linéaires herbeux qui composent la Trame Verte et Bleue locale.

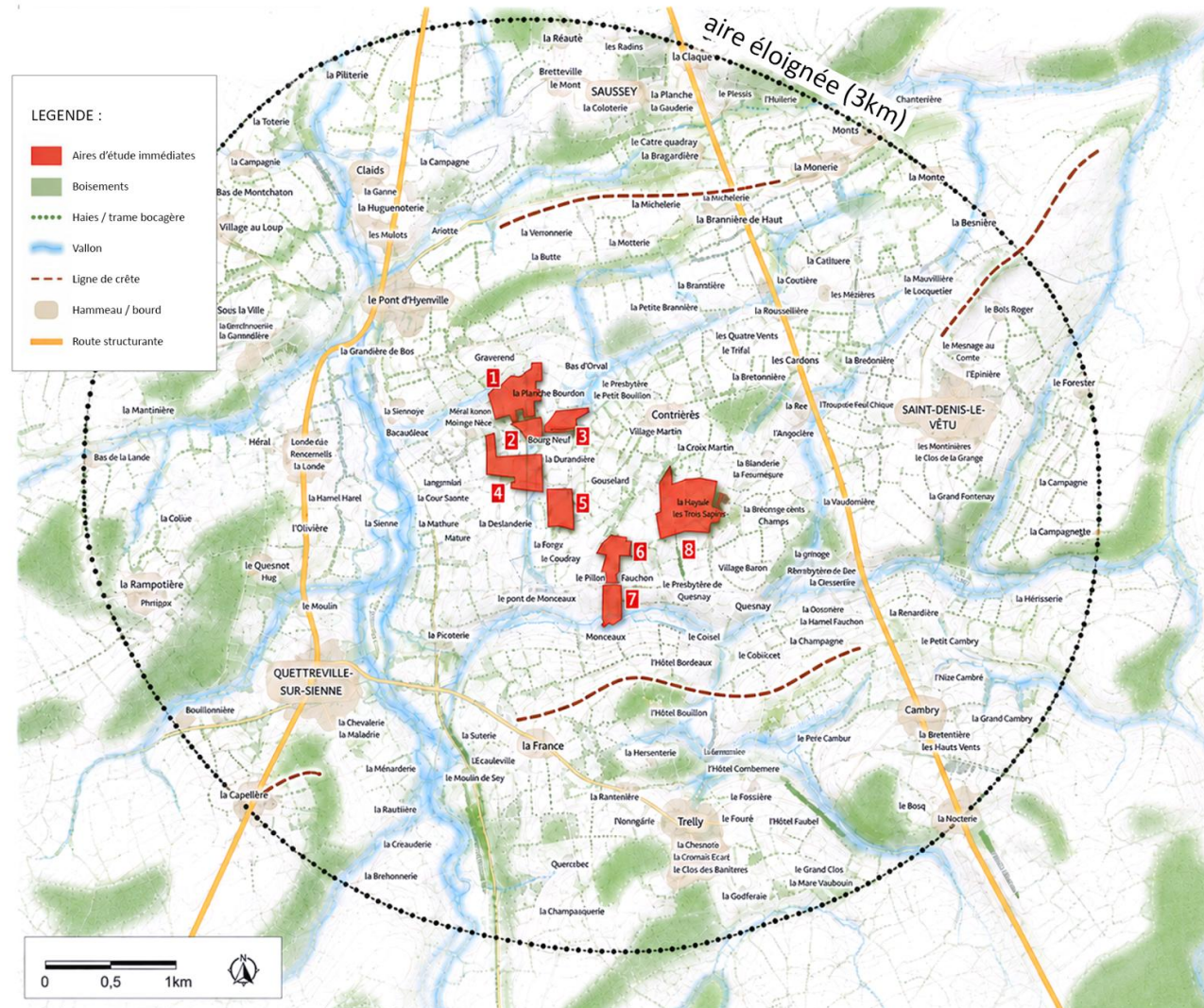
5.5.7.3 Synthèse des enjeux des Odonates

La zone d'étude présente un enjeu **moyen** pour les Odonates, lié non pas à la patrimonialité des espèces, mais à la qualité de l'habitat aquatique. L'enjeu principal consiste donc à préserver l'intégrité hydrologique du cours d'eau et des prairies humides, ainsi que leur végétation riveraine, qui sont essentielles pour le cycle de vie de toutes ces espèces.

5.5.9.3 Synthèse des enjeux des coléoptères saproxylophages patrimoniaux

L'inventaire des Coléoptères saproxylophages patrimoniaux a fait l'objet d'une pression d'échantillonnage spécifique et soutenue, combinant des prospections diurnes (recherche d'indices d'émergence et de loges larvaires sur le bois mort et sénescant) et des passages nocturnes (recherche d'adultes en déplacement). Malgré la présence de plusieurs linéaires arborés et d'éléments de bois mort présentant des caractéristiques potentiellement favorables (cavités, écorces décollées), aucun indice de présence ni aucun individu n'a pu être détecté sur le site d'étude durant les campagnes. Cette absence de détection ne permet pas d'écarter totalement la présence d'espèces très discrètes, mais elle indique une faible densité ou une absence des espèces patrimoniales liées à ce cortège. L'enjeu reste **nul à très faible** pour ce groupe en l'absence d'observation d'individu.

Paysage



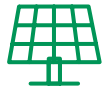
Démonstrateur bovin de Gouise (03)



En construction → Mise en service prévue en octobre



Puissance estimée du projet : 300 kWc



4 technologies testées: trackers 1V, 2V, structures verticales et fixes

1 zone témoin

Tests :



- Pilotage des panneaux avec bridage
- Prise en main de l'application de commande par l'exploitant



Suivi et étude du comportement du troupeau bovin
Expérimentation sur les mélanges prairiaux



Nos 5 engagements pour un agrivoltaïsme responsable



**Respecter
l'exploitant et
son travail**

Photosol
préserve
l'équilibre dans
les relations
humaines au
quotidien



**Préserver le sol
et son potentiel
agronomique**

Photosol
s'engage à
conserver le
potentiel de
production du sol



**Préserver les
cultures et
respecter le bien-
être des animaux**

Photosol donne
la priorité à la
production
agricole



**Intégrer chaque
installation
dans son
environnement**

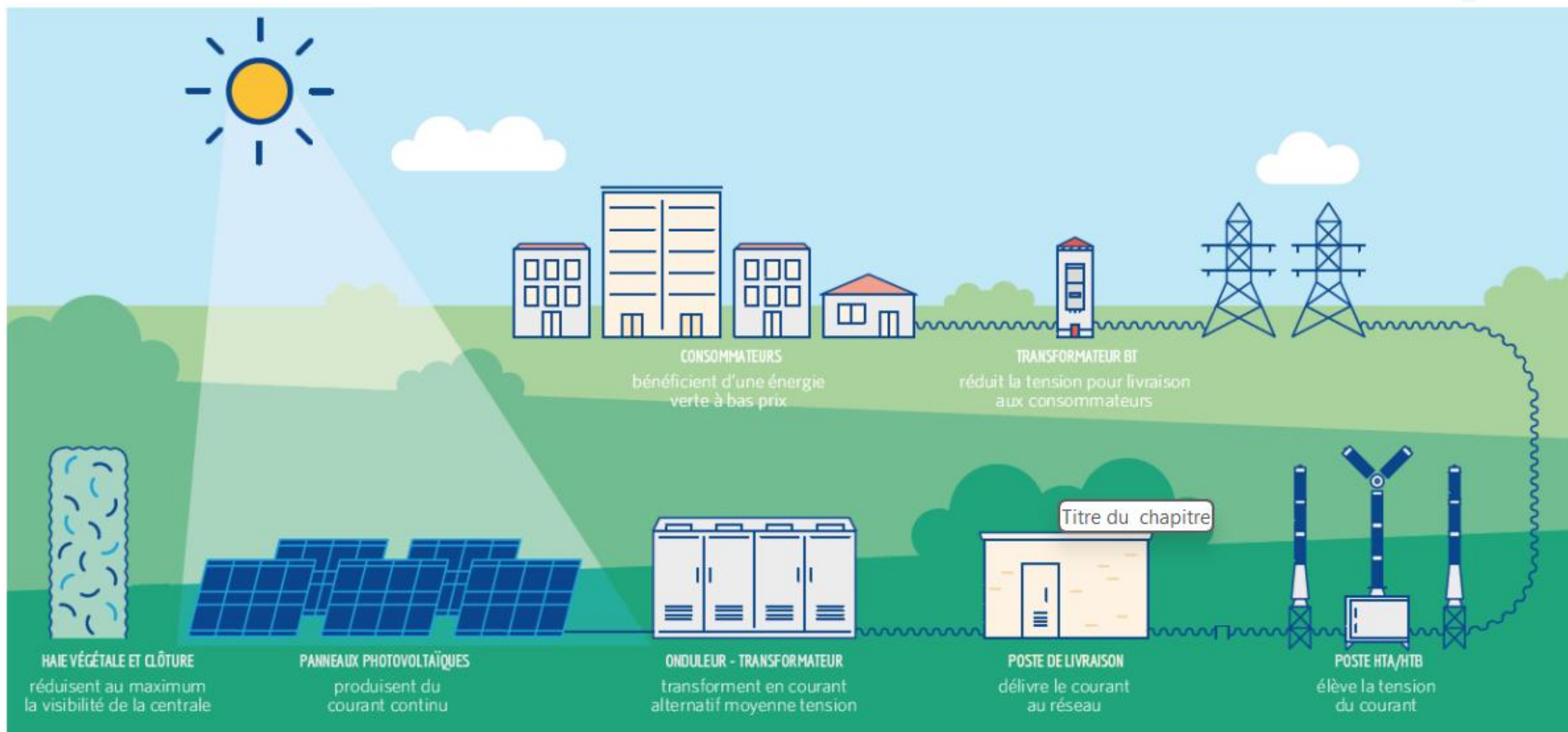
Photosol conçoit
ses projets dans
le respect de
l'environnement
en concertation
avec les
habitants et les
acteurs
territoriaux



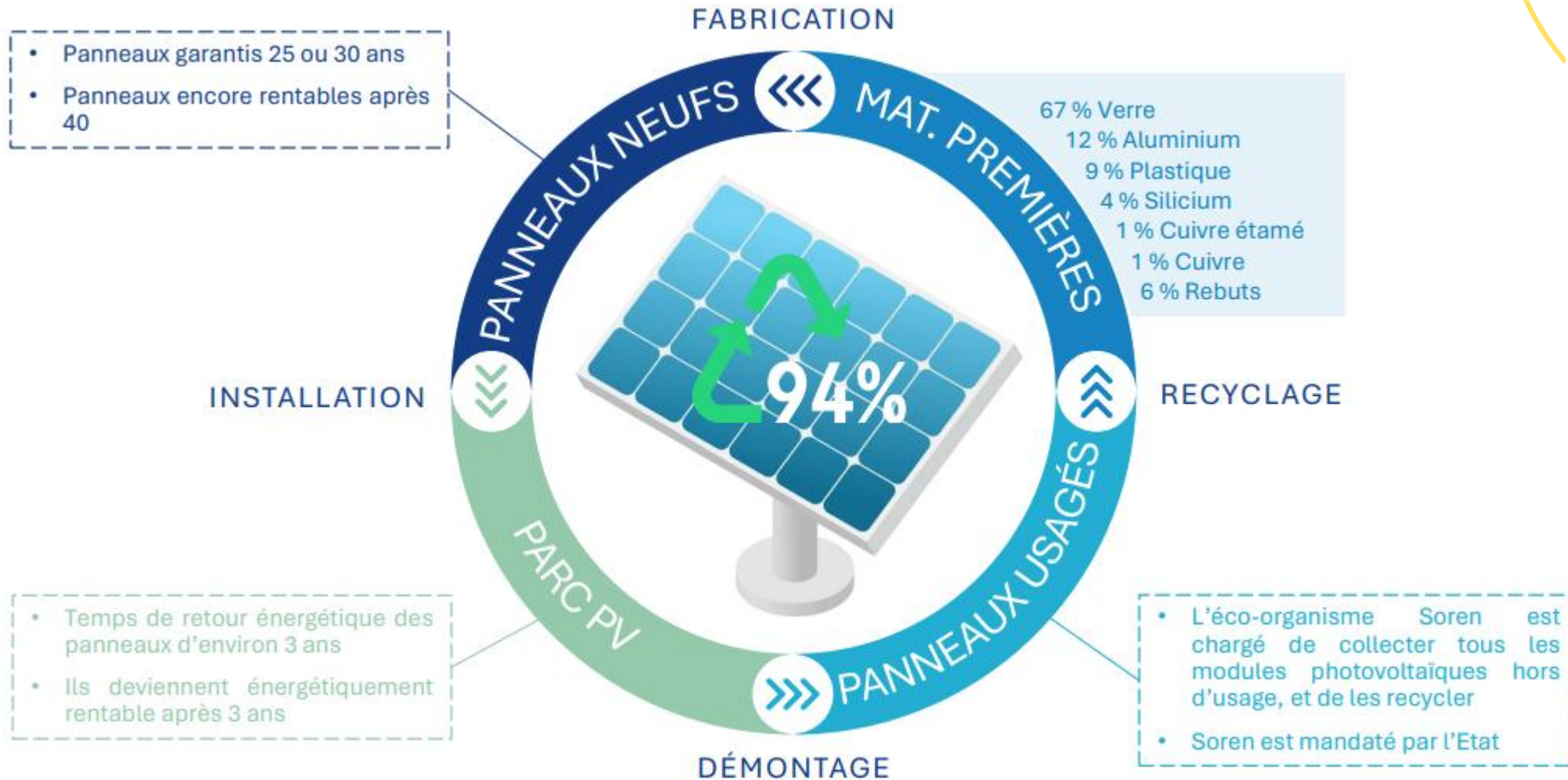
**Faire
progresser la
connaissance
autour de
l'agrivoltaïsme**

Photosol
participe à faire
progresser la
recherche et la
mise en place
d'outils
pédagogiques
autour de
l'agriPV

Fonctionnement d'une installation

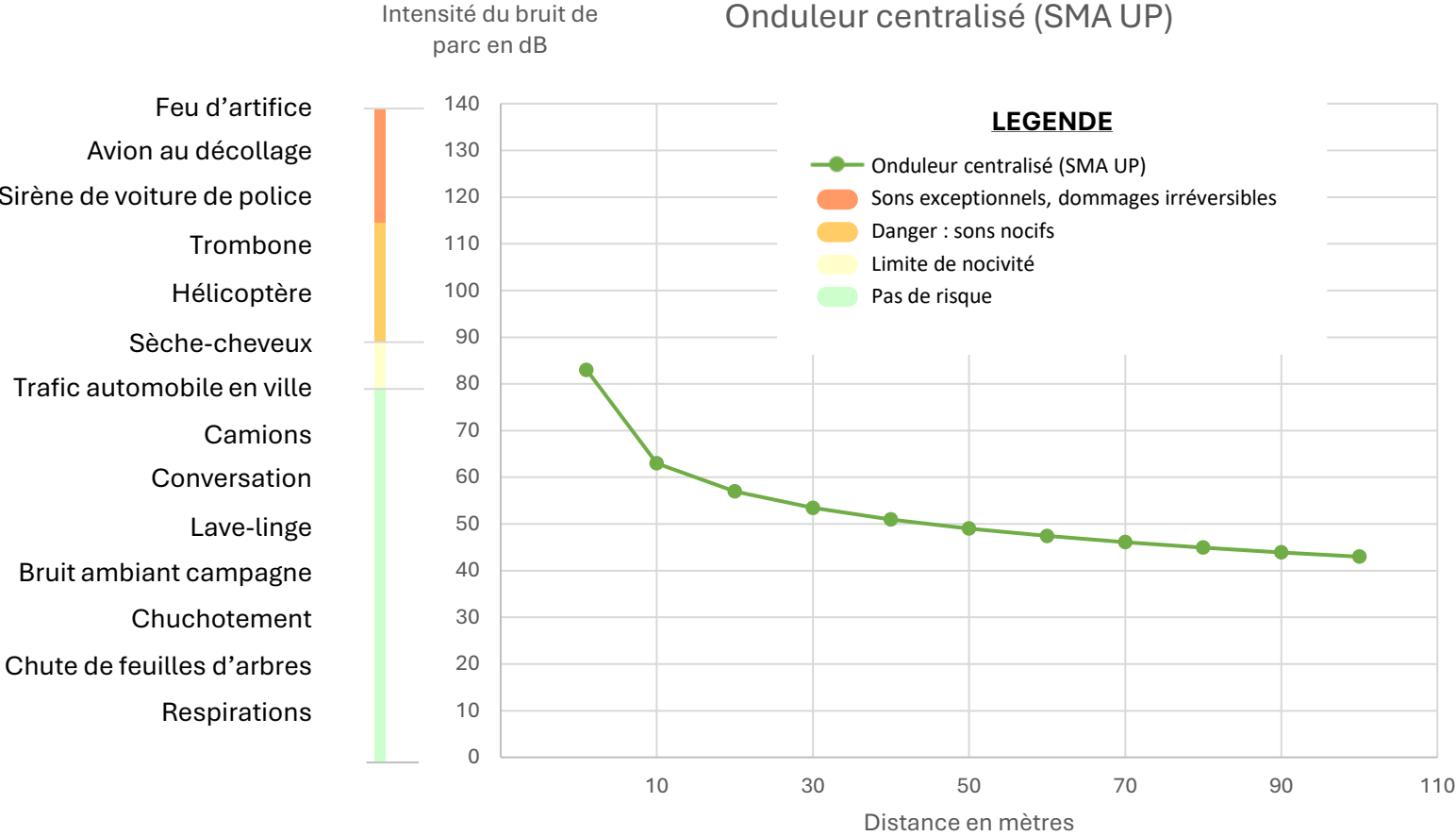


Cycle de vie d'un panneau solaire



Source : <https://www.soren.eco/re-traitement-panneaux-solairesphotovoltaïques/#:~:text=9%20%25%20de%20la%20composition%20moyenne,afin%20d'%C3%A4tre%20valoris%C3%A9e%20%C3%A9nerg%C3%A9tique%20ment>

Etude d'impact acoustique des parcs photovoltaïques

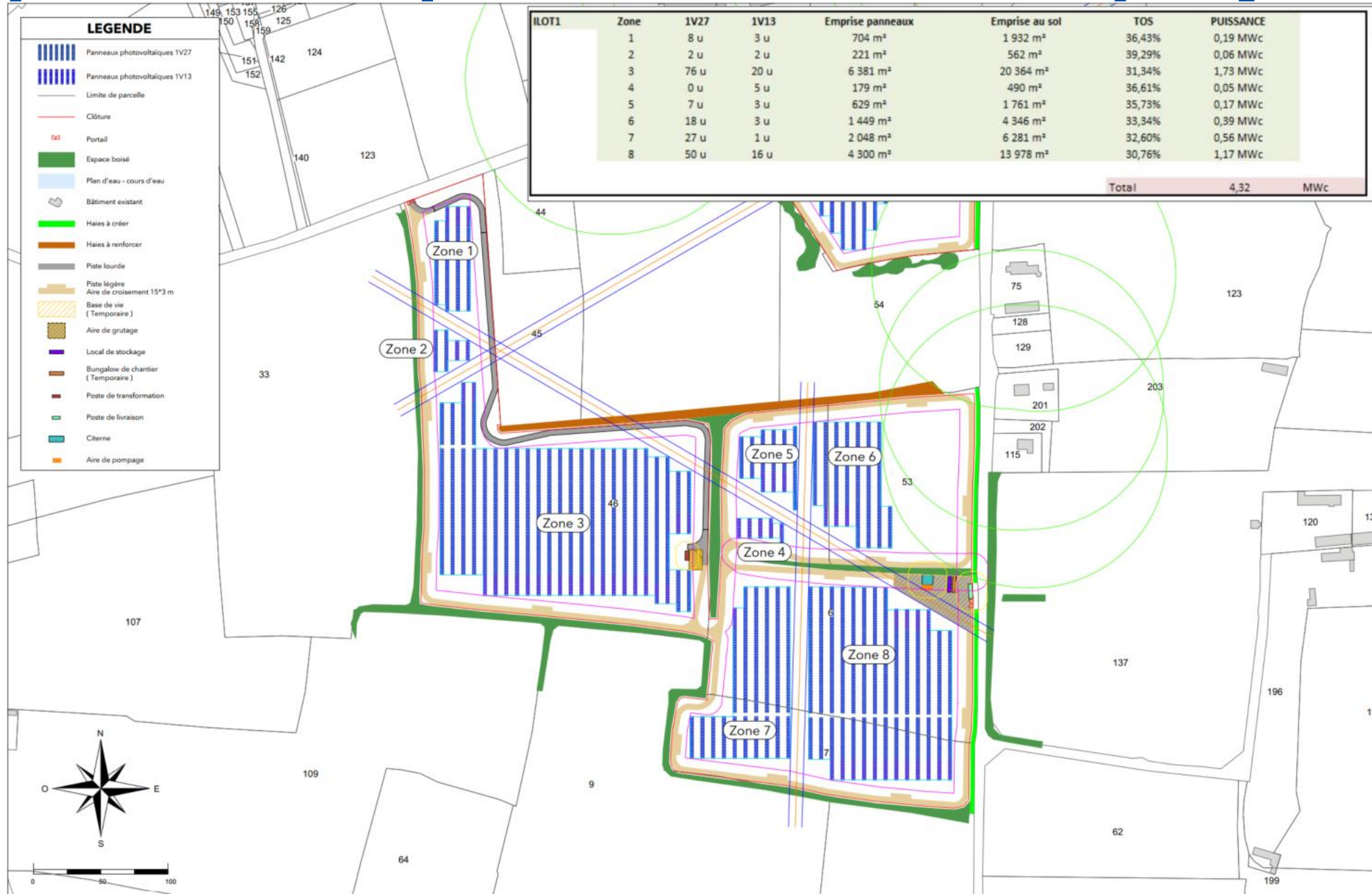


Sources : <http://www.cochlea.org/bruit-attention-danger-!-protection>
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/F09314P0074_annexe_9_2_cle721c6d.pdf

Source : <https://www.soren.eco/>



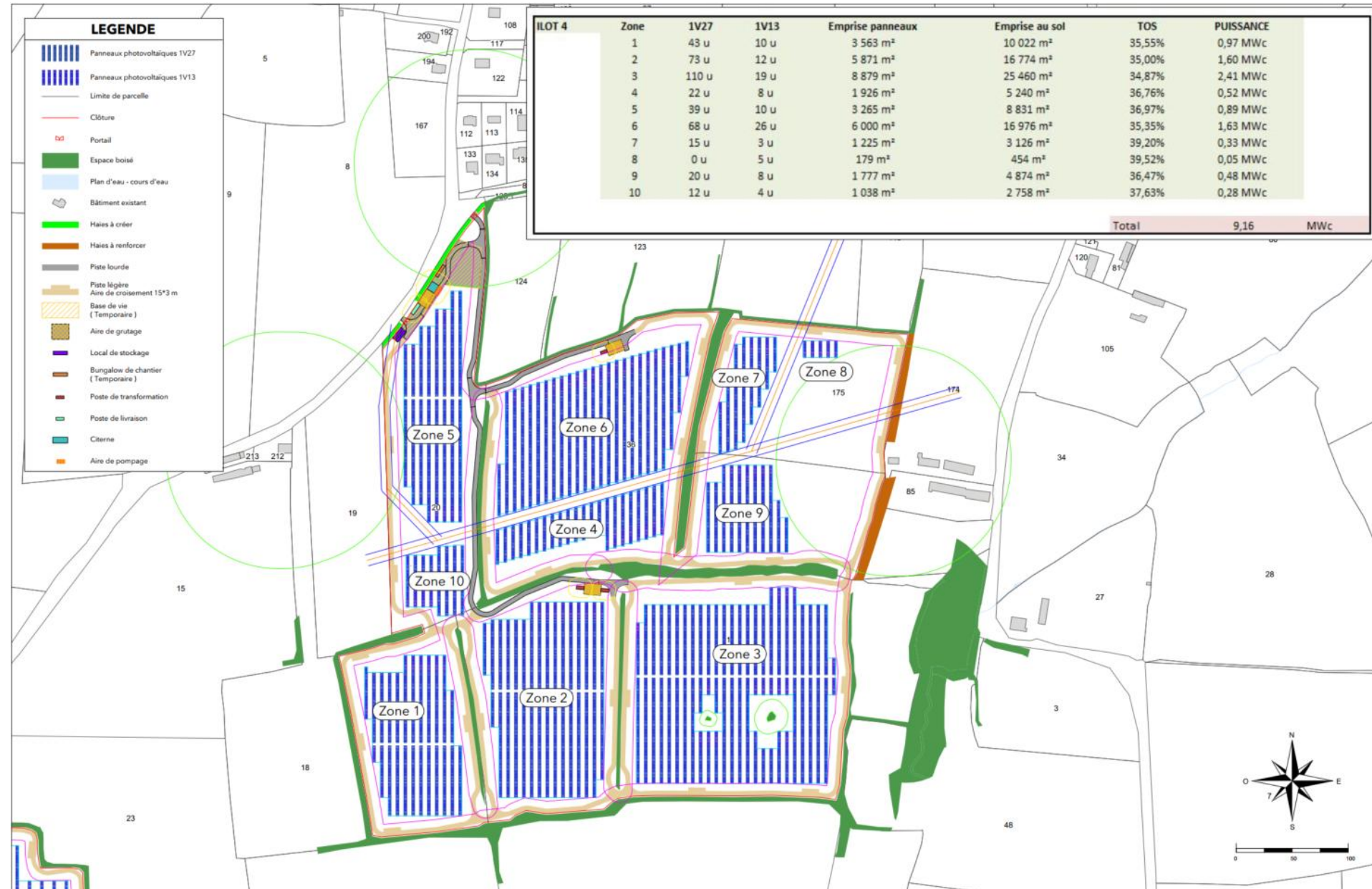
Implantation prévisionnelle du projet



Implantation prévisionnelle du projet



Implantation prévisionnelle du projet



Implantation prévisionnelle du projet

